# FINANCEMENT DE PROJET DANS LE DOMAINE DE LA CONSOLIDATION DE LA SOCIETE – RAPPORT FINAL

NOM DU PROJET : CONSOLIDATION DE LA PAIX ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA RÉGION DU LAC TCHAD (NIGER ET TCHAD)

**EXECUTANT:** OXFAM AVEC SOLIDARITES REGIONAL (TCHAD) ET SOS CIVISME (NIGER)

TOTAL DU SUBSIDE ACCORDE: 1.400.000 EUR

**PERIODE PRISE EN COMPTE :** 01/01/2019 - 31/12/2021

**DATE D'INTRODUCTION :** 19/12/2019

#### 1. Modifications survenues dans la proposition de projet initiale (si applicable)

- modifications au sein de l'organisation

Non applicable

- modifications des données bancaires

Non applicable

- modifications de la durée de la convention

Une demande d'extension sans coût additionnel de 6 mois a été introduite auprès du service D5.2 le 28 avril 2021. Celle-ci a été reçue favorablement et officialisée le 19 juillet 2021 par courrier, postposant la date de fin du projet au 31 décembre 2021.

- adaptations au niveau du groupe cible, des résultats escomptés et des activités prévues + motivation

Modifications des activités

#### Activités conjointes

Des obstacles ont été rencontrés dans la mise en œuvre de deux activités conjointes.

Tout d'abord, la proposition prévoyait une activité de plaidoyer conjoint entre les jeunes du Niger et du Tchad. Avec la survenue de la pandémie mondiale COVID-19, les frontières entre les pays ont été fermées et les mouvements restreints dans les deux pays de mise en œuvre, ne permettant pas à Oxfam de réaliser cette activité au moment initialement prévu. Toutefois des sessions de renforcement des capacités ont été organisées avec les jeunes pour leur permettre de porter des actions de plaidoyer au niveau local et national.

Ensuite, des difficultés ont également été rencontrées pour la mise en réseau des jeunes du bassin du Lac Tchad en raison de difficultés de coordination entre les équipes, d'un rythme des activités et des calendriers différents (lié au contexte respectif dans chaque pays). Une mise en réseau des jeunes au niveau national et des formations ont tout de même été organisées, permettant un potentiel lien futur entre les jeunes.

De plus, dans le cadre du suivi/harmonisation/partage d'expérience entre les deux pays, il était prévu d'organiser une rencontre régionale au Tchad (à l'instar de celle organisée en Novembre 2019 dans le cadre du projet « Hydroponie » financé par la DGD D5.1) en février 2020 avec la participation du chef de projet de l'équipe au Niger. Malheureusement, la situation de Covid 19 avec les restrictions des déplacements n'a pas permis de réaliser cette rencontre.

#### Niger

La réhabilitation de la façade du marché pour les activités de cash for work a été remplacée par la réhabilitation du dispositif d'irrigation du site maraicher de Boulboul dans la commune de N'Nguigmi.

#### **Tchad**

Lors de la mise en œuvre du projet, le nombre de microprojets devant recevoir de subvention a connu une modification suite une défaillance de cinq groupements ayant reçu une première tranche de la subvention. Suite à cela, un réajustement des groupements a été effectué et les montants restants de la subvention pour ces groupements défaillants ont permis d'appuyer deux nouveaux groupements pour un subvention complète de 2 000 000 XAF. A la fin du projet, 30 microprojets individuels et 42 microprojets collectifs (5 microprojets défaillants ayant reçu 60% de la subvention et 37 microprojets les 100%) ont été appuyés.

#### - adaptations du cadre logique

Non applicable

- autres...

#### Niger

Non applicable

#### **Tchad**

Au cours de la mise en œuvre du projet, Oxfam Tchad a rompu le protocole d'accord de collaboration avec Solidarité Nationale en charge de l'implémentions du projet sur le terrain en juin 2020 suite à des constats de non-respect des engagements pris par le partenaire sur la gestion des ressources financières et l'exécution des activités. Suite à cela, Oxfam Tchad s'est réorganisé pour la mise en œuvre des activités du projet qui avaient été confiées au partenaire.

Oxfam a repris la mise en œuvre des activités suivantes :

- A1.5. Formation professionnelle et technique des jeunes sur l'entreprenariat et la filière de choix des jeunes : une première formation des porteurs de microprojets individuels et collectifs a été réalisée par le partenaire en collaboration avec l'ANADER avant le placement de la première tranche de subvention ;
- A1.8. Appui technique, coaching et accompagnement des jeunes tout au long du projet : Une mission conjointe avec les services techniques pour le suivi des microprojets individuels et collectifs a été réalisée ;

- A2.4. Accompagnement/facilitation des relations entre les bénéficiaires des PCT. Pour mener à bien ces activités, Oxfam a mis en place une équipe composé d'un chef de projet, d'un superviseur et de 4 animateurs.

En ce qui concerne les autres partenariats au Tchad, les différents protocoles d'accord signés sont disponibles en **Annexe 0**.

#### 2. Evolutions dans le contexte qui ont eu un impact sur le projet

De manière générale, les contextes dans les deux pays de mise en œuvre du projet ont continué à être marqués par une insécurité grandissante en raison de la présence de groupes armés non étatiques qui commettent des exactions telles que des attaques contre des civils et des forces de défense et de sécurité, la pose d'engins explosifs improvisés, l'enlèvement de civils, le braquage à main armée, le vol de bétail, etc., impactant la mise en œuvre fluide du projet. Cette insécurité a continué à exacerber les tensions sociales au sein des communautés, ravivant les conflits inter et intra-communautaires autour des questions d'accès et de contrôle des ressources naturelles, perturbant la cohabitation pacifique au sein et entre les communautés.

A la situation sécuritaire s'est ajoutée la crise sanitaire liée au COVID-19, entraînant la fermeture des frontières et les restrictions de mouvement qui ont eu un impact négatif sur l'activité économique et la sécurité alimentaire des populations hôtes et des personnes déplacées en raison de l'augmentation des prix des denrées de base, de l'arrêt/la suspension de certaines activités génératrices de revenus, la perte de débouchés économiques, etc.

#### Niger

Comme mentionné dans le rapport intermédiaire, la situation dans la commune de Toumour s'est confirmée être trop instable pour garantir un accès et la mise en œuvre fluide du projet. Après plusieurs analyses, l'équipe d'Oxfam au Niger a décidé de réorienter les activités dans d'autres communes moins exposées aux risques sécuritaires comme Chétimari.

La crise sécuritaire a persisté dans les régions de Diffa, Tillabéry, Tahoua et Maradi, impactant les activités de moyens d'existence, le fonctionnement des marchés et réduisant l'accès humanitaire à cause des restrictions de mouvements.

En plus de la situation d'insécurité, ces mêmes régions sont affectées par des cas d'inondations suite aux débordements des cours d'eaux tel que la rivière Komadougou. En plus d'importants dégâts matériels ainsi que le déplacement des populations sinistrées occasionné par ces inondations, la crue de la Komadougou Yobé a constitué un autre défi pour l'accès humanitaire. En effet, la route nationale  $N^\circ 1$ , généralement pratiquée pour accéder aux populations déplacées vivant dans la partie Est de la région, a été coupée par les eaux à certains endroits.

#### **Tchad**

La situation sécuritaire dans la zone d'intervention du projet (Départements de Kaya et Fouli de la province du Lac au Tchad) est restée relativement calme durant la mise en œuvre du projet. Toutefois quelques incidents sécuritaires tels que des attaques armées contre des civils et des forces de défense et de sécurité, l'explosion d'engins improvisés, l'enlèvement de civils, le braquage à main armée, le vol de bétail, etc. par les groupes armés non étatiques ont été enregistrés dans les villages de la zone d'intervention. Cette insécurité a régulièrement limité l'accès au terrain, retardant certaines activités telles que l'analyse participative des tâches non rémunérées et l'accompagnement/facilitation des relations entre les bénéficiaires des PCT et autres acteurs d'intérêt via le renforcement des GIE. De plus, les interventions de l'Etat en réponse aux

différentes attaques ont par moment occasionné la suspension de toutes les activités sur le terrain et le repli momentané des équipes de mise en œuvre dans le grand centre à Bagasola. Le manque d'accès physique à cause de l'insécurité dans certaines zones agricoles comme celle de Ngouboua a réduit la production agricole et augmenté les risques liés à l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

En effet, la production agricole dans la bande sahélienne du Tchad dont fait partie la province du Lac a connu une baisse de plus de 20% lors de la campagne agricole 2021/2022 comparée à la campagne dernière (enquête nationale agricole, SISAAP mars 2022). La situation sécuritaire a affecté aussi sévèrement les éleveurs qui doivent trouver des débouchés alternatifs au marché nigérian ou de nouvelles routes de transhumance et pâturages pour transporter leurs troupeaux. Il y a également eu une forte réduction de la pêche en raison de l'interdiction partielle de naviguer. La crise sécuritaire fait que sur les marchés de bétail, la demande est essentiellement locale ce qui réduit considérablement les exportations. Celle des petits ruminants (caprin et ovin) est en légère baisse dans la plupart des marchés exceptés le marché du Lac où il est signalé une demande institutionnelle pour les actions d'assistance. Pour le bétail, il est observé une baisse des prix sur la majorité des marchés à cause de la demande qui n'est que locale.

Sur le plan sociopolitique, il faut souligner les élections présidentielles d'avril 2021 qui ont mené à une période tumultueuse suite à l'apparition du groupe rebelle le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT) au nord du pays. Ce groupe a livré des combats contre l'armée républicaine entrainant la mort du président qui venait d'être relu.

Finalement, au regard du contexte national et au niveau de la zone du projet, la crise humanitaire dans le Lac s'est prolongée en particulier à cause de la poursuite des attaques des groupes armés. Cette crise a été exacerbée par les séquences sèches prolongées pendant la campagne agricole 2021/2022, les décalages des dates de début et de fin de la campagne agropastorale, l'érosion et la dégradation continue des terres cultivables entrainant une baisse de plus de 20% de la production agricole. En effet de 2020 à 2021, le nombre de population en situation d'insécurité a connu une augmentation considérable passant de 110 372 à 168 160 personnes en situation de crise à pire (analyse cadre harmonisé mars 2020 et mars 2021.

#### 3. Exécution du projet (pertinence, efficience, efficacité)

- aperçu des activités exécutées

#### Activités préparatoires

Cfr rapport intermédiaire

R1. 2 500 jeunes (dont 60% de femmes) améliorent leur autonomie socio-économique, leur sécurité alimentaire et auront des capacités renforcées

### A1.1. Études de marché et prospection pour le choix des filières porteuses

#### Niger

L'étude a été confiée à la Direction Régionale du Développement Communautaire en collaboration avec l'Institut National de la Statistique, chacun ayant une grande expérience en matière de conduite d'étude sur les filières porteuses. L'exercice a permis de mettre en lumière un référentiel des filières porteuses par genre et par zone. Ainsi, parmi les principales filières

porteuses identifiées, on peut noter : (1) la production et vente du poivron particulièrement pour les communes de Diffa, (2) la vente de poisson, (3) l'embouche de petits ruminants, (4) la transformation agro-alimentaire. L'étude a permis également de donner des orientations d'ordre méthodologique et opérationnel, sous forme de recommandations en vue d'une mise en œuvre efficace des initiatives des microprojets par les bénéficiaires. Parmi les recommandations, notons la facilitation de l'accès au crédit aux jeunes selon les besoins spécifiques de chacun, et l'implication des services techniques dans l'accompagnement et le suivi. Le rapport final de l'étude est disponible depuis fin décembre 2019 et annexé à ce rapport sous **l'annexe 1**.

#### **Tchad**

Cfr rapport intermédiaire

## <u>A1.2.</u> Analyse participative du volume et de la répartition des tâches non rémunérées et informelles des femmes

#### Niger

Cette activité a été conduite sous la responsabilité et la coordination de la conseillère genre et protection d'Oxfam au Niger. Ainsi, la formation des formateurs/facilitateurs pour animer des ateliers sur base de la méthodologie Rapid Care Analysis (RCA) en langues locales a été organisée du 20 au 22 décembre 2019 à Diffa. Au total, 9 personnes ont été formées parmi lesquelles on note les représentants des jeunes, les services techniques, les représentants de l'Université de Diffa et les staff Oxfam et du partenaire. Du fait des contraintes sanitaires (COVID-19) et sécuritaires ayant impacté le calendrier, ces ateliers n'ont été conduits qu'en novembre 2020.

L'objectif principal a été de faire une évaluation rapide et participative des tâches non rémunérées au sein du foyer ainsi que des soins fournis aux personnes dans les communautés à travers :

- L'analyse de la répartition des activités de soins (la préparation du repas, la vaisselle, le balayage, la lessive, la cherche de l'eau et du bois...) entre les sexes et les âges, les conséquences des activités de soins non rémunérées lourdes et inégales pour les jeunes femmes et hommes, la perception et les attitudes des femmes et des hommes concernant les activités de soins et les normes relatives au sexe ;
- L'appui aux femmes à élaborer des stratégies (notamment de sensibilisation et des initiatives de plaidoyer) afin de reconnaître, de réduire et de redistribuer les activités de soins lourdes et inégales parmi les femmes et les hommes, et à faire entendre leur voix dans les processus de prise de décision ;
- La formulation des recommandations pour les futurs programmes d'Oxfam consacrés aux jeunes concernant l'intégration des questions liées aux activités de soins non rémunérées.

Ces ateliers ont été animés par le noyau des facilitateurs formés après un travail d'information et de mobilisation des communautés. Au niveau de chaque site, l'atelier communautaire d'analyse participative du volume et de la répartition des tâches non rémunérées et informelles des femmes a regroupé une dizaine des personnes dont les représentants hommes et femmes des bénéficiaires de la subvention AGR, les responsables des structures de jeunes et quelques informateurs clés de la communauté. Il s'agit pour les animateurs de faciliter un ensemble d'exercices bien organisés et structurés sur les sujets suivants : les rôles et relations de soins, l'utilisation du temps, la distribution des rôles de soins, les normes sociales, les changements en matière de soins, les activités de soins problématiques, les services disponibles et les solutions proposées.

A l'issue de cette activité, les conclusions suivantes sont à retenir :

- En général, 80 % des activités des soins non rémunérées sont faites par les femmes ;
- Il ressort clairement que les femmes en milieu rural passent plus de la moitié de leurs temps à travailler pour les soins de la famille ; les femmes prennent beaucoup de temps pour les activités de soin par rapport aux hommes ;
- Le constat est réel que les femmes et les filles travaillent beaucoup plus que les hommes et les garçons. Cependant les hommes s'investissent sur un seul aspect, les besoins alimentaires;
- Certaines normes sociales ne constituent pas fondamentalement un frein à la répartition des tâches, il s'agit plutôt de la pratique des hommes qui en profitent ; on note un début de changement qui s'opère, y compris la participation des femmes aux activités socioéconomiques ;
- Les activités de soins sont plus difficiles et compliquées pendant la saison de pluie qui coïncide avec les travaux champêtres ;
- Le faible accès (du fait de l'éloignement, l'insuffisance et même manque de ces services sociaux de bases) des femmes aux services de soins ne facilite pas l'allègement des multiples tâches de soins qui sont à leur charge.

Les principales recommandations ressorties sont :

- Faciliter l'accès des femmes aux énergies alternatives au bois de chauffe (l'utilisation des gaz, énergie solaire...);
- Appuyer les hommes et femmes à travers des techniques et équipements agricoles modernes adaptés aux contextes actuels pour favoriser une agriculture durable ;
- Améliorer la facilité d'accès à l'eau pour soulager le temps de recherche de l'eau aux femmes ;
- Améliorer le cadre de vie (assainissement, création des dépotoirs officiels...) ;
- Implanter des moulins communautaires pour économiser le temps des femmes dans le cadre de la préparation des repas ;
- Soutenir l'accès et la qualité de l'éducation (y compris pour les talibés des écoles coraniques);
- Appuyer les associations et groupements des femmes par la mise en place des unités de production du fourrage vert hydroponique et le renforcement des capacités/plaidoyer à travers la mise en place des écoles des maris...)
- Tenir compte des couches les plus vulnérables (femmes plus âgées et veuves) lors des activités.

Le rapport est disponible à l'annexe 2 et son annexe au 2 bis.

#### **Tchad**

Une première analyse été organisée du 11 au 13 février 2020 sous le leadership de la Coordinatrice Genre. Au total, 8 personnes y ont pris part. Il s'agit des staffs Oxfam et du partenaire, des représentants des jeunes et des représentants de la commune de Bagasola. La méthodologie utilisée est basée sur une approche participative impliquant plusieurs parties prenantes aux discussions.

Par manque d'expertise pour la réalisation de l'analyse après le départ de la coordinatrice genre sur la mission et sur demande de la communauté, une partie des fonds initialement prévus pour cette activité a été utilisée pour renforcer la capacité des bénéficiaires de microprojets en leadership féminin. Pour renforcer la capacité des promoteurs de microprojets individuels et collectifs, une session de formation sur le leadership féminin a été organisée et a regroupé 166 participants membre des groupements dont 91 femmes et 75 hommes dans la commune de Daboua et Liwa. L'objectif global visé par cette formation était d'améliorer la connaissance des personnes bénéficiaires individuels et collectifs des micro-crédits sur le leadership féminin, l'autonomisation des femmes et la justice de genre. Les recommandations issues de cette formation sont entre autres : renforcer les sensibilisations sur les VBG, l'autonomisation et le leadership féminin, renforcer les activités génératrices de revenus des femmes pour une promotion de l'autonomisation et valoriser les filières porteuses tels que l'artisanat et le commerce des produits alimentaires.

Avec le renforcement des ressources humaines et l'arrivée du responsable Nexus, le reste de l'analyse participative du volume et de la répartition des tâches non rémunérées et informelles a pu être réalisée du 13 au 15 décembre 2021 dans les départements de Fouli et Kaya et a touché 50 personnes dont 32 jeunes femmes bénéficiaires du projet. La méthodologie utilisée pour cette analyse était basée sur l'approche Rapid Care Analysis (RCA). Quatre sessions ont été organisées avec différents groupes de jeunes femmes et jeunes hommes, membres des groupes d'intérêt économique. L'objectif général poursuivi par cette activité était d'évaluer rapidement et de manière participative les activités non-rémunérées au sein des ménages, ainsi que les soins fournis aux personnes dans les communautés bénéficiaires des actions du projet dans la province du Lac. À l'issu de cette analyse :

- Une carte communautaire des activités, des infrastructures, et des services actuellement nécessaires pour le travail des soins a été établie ;
- Une estimation du nombre d'heures que les femmes et les hommes consacrent à leurs activités, y compris les soins, a été établie ;
- Les changements dans les schémas de soins dus aux crises, aux catastrophes, aux changements politiques, aux flux migratoires ou à d'autres facteurs ont été mis en avant ;
- Une explication des normes sociales sous-jacentes sur lesquelles reposent la perception des activités de soins et les attentes des femmes et des hommes a été fournie ;
- Des propositions de solutions hiérarchisées visant à résoudre des problèmes ont été formulées.

Le rapport de cette analyse est disponible en annexes 3 et 3bis.

# <u>A1.3.</u> Élaboration d'un guide d'appel à projets avec les autorités, communautés locales et services techniques

#### Cfr rapport intermédiaire

Comme mentionné précédemment, les deux guides ont fait l'objet de relectures et d'amendements lors des ateliers de replanification des activités organisées respectivement en septembre et novembre 2019 au Niger et au Tchad. L'idée était d'harmoniser/adapter quelques éléments, notamment la démarche, les critères d'évaluation des projets, les notations, etc. Suite aux recommandations faites, des ateliers par pays pour capitaliser l'exercice ont été organisés. Cela a permis de recevoir les feedbacks des jeunes et de prendre en compte dans les guides certaines spécificités techniques de chaque zone, ainsi que les points de vue des jeunes.

## <u>A1.4.</u> Identification individuelle des jeunes filles et garçons avec l'aide des associations de jeunes et de femmes

#### Niger

Le processus de sélection des jeunes bénéficiaires de la subvention s'est étalé sur les mois janvier et février 2020 en plusieurs étapes :

- Information/sensibilisation des jeunes sur le résultat de l'étude sur les filières porteuses et le processus de soumission des microprojets : des missions ont été organisées en collaboration avec les mairies et les conseils communaux de la jeunesse au niveau de la zone d'intervention pour informer, et orienter les jeunes sur les résultats de l'étude et les modalités de soumission pour bénéficier de la subvention.
- Lancement d'appel à soumission des microprojets: cette étape a consisté à lancer les appels d'offres au niveau de chacune des 4 communes d'intervention à travers les radios locales, des affiches et la mise à disposition des documents (guide d'appel et canevas, enveloppes...) dans les locaux des Mairies.
- Collecte et présélection des dossiers des microprojets au niveau communal: après la date de clôture et avant la collecte et centralisation des dossiers par l'équipe du projet, un comité local (Mairie et Conseil communal de la jeunesse) a effectué un travail de vérification des dossiers pour notamment éliminer les dossiers des jeunes ayant déjà bénéficié d'un appui de ce type à travers d'autres partenaires;
- Analyse et sélection des dossiers des microprojets par le Comité Régional d'Analyse et d'Approbation (CRAA): la session d'analyse et la sélection des dossiers relatifs aux microprojets a eu lieu du 15 au 18 janvier 2020 par le CRAA. Ce comité mis en place depuis l'atelier de replanification tenu en septembre 2019 est composé du représentant du conseil régional de Diffa (CRD), du représentant de l'université de Diffa (UDA), des services techniques (Agriculture, Environnement, Elevage, Jeunesse et Sport), des représentants des structures des jeunes. Après 4 jours d'intenses travaux, Six-Cent Cinquante Quatre (654) dossiers de micro-projets ont été examinés par le CRAA et sont repartis comme suit :

| Communes     | Dossiers<br>soumis | Dossiers<br>rejetés | Dossiers<br>analysés | Dossiers<br>sélectionnés | Dossiers<br>retenus en<br>attente |
|--------------|--------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|-----------------------------------|
| N'guigmi     | 288                | 69                  | 219                  | 51                       | 09                                |
| Kablewa      | 98                 | 07                  | 91                   | 33                       | 02                                |
| Diffa        | 92                 | 44                  | 48                   | 36                       | 04                                |
| Maine Soroa. | 176                | 70                  | 106                  | 30                       | 05                                |
| Total        | 654                | 190                 | 464                  | 150                      | 20                                |

Ainsi, c'est à l'issu de cet examen que 150 dossiers jugés pertinents par rapport aux critères préalablement définis ont été présélectionnés.

## - Diffusion de résultats de sélection et vérification/validation de 150 bénéficiaires des microprojets sélectionnés :

Après la phase de présélection, une mission de terrain du CRAA a eu lieu afin de boucler le processus de sélection des bénéficiaires de la subvention de micro-projets AGR. L'objectif global de cette mission était de confirmer et valider la liste des 150 jeunes bénéficiaires des subventions dont 60% sont des femmes. Une restitution du processus de sélection des dossiers a eu lieu et des

entretiens individuels ont été faits avec des candidats présélectionnés afin de vérifier la faisabilité de leurs projets. A l'issue de l'exercice, les 150 jeunes retenus sont repartis comme suit :

| Localités    | Nombre de<br>Microprojets<br>valides jeunes<br>femmes | Nombre de<br>Microprojets validés<br>jeunes hommes | Nombre total de<br>Microprojets validés |
|--------------|---|--|---|
| N'Guimi      | 28  | 23   | 51                                      |
| Kablewa      | 22  | 11   | 33                                      |
| Diffa        | 19  | 17   | 36                                      |
| Maine Soroua | 15  | 15   | 30                                      |
| TOTAL        | 84  | 66   | 150                                     |

Par ailleurs, la liste définitive des 150 bénéficiaires de la subvention a été établie et partagée avec les acteurs concernés. Les secteurs concernés sont : Embouche, Aviculture, Restauration, Petit commerce, Couture, Menuiserie bois, Menuiserie métallique, fabrication et vente encens, friture, Transformation agro-alimentaire, Conservation, Poisson et Maraichage.

#### **Tchad**

Comme mentionné dans le rapport intermédiaire, **1.079 dossiers** pour les microprojets ont été réceptionnés.

Sur base des dossiers reçus, la sélection des microprojets individuels et collectifs a été effectuée à travers les comités de sélection mis en place au niveau de différentes localités (Bagasola, Daboua et Liwa). Chaque comité était composé d'une quinzaine de membres provenant des autorités administratives, communales et coutumières, des services techniques, des représentants des jeunes, des femmes et des commerçants ainsi que les staffs d'Oxfam et du partenaire.

L'analyse des microprojets s'est basée sur les résultats de l'étude sur les filières porteuses ainsi que le dynamisme et la motivation des candidat.e.s. Les micro-projets ayant de meilleurs scores ont été automatiquement déclarés admissibles. La vérification par les promoteurs/promotrices sur le terrain des activités commerciales exercées a été l'étape finale de validation des microprojets sur la base des activités effectivement menées sur le terrain.

À la fin de l'exercice, les résultats ont été partagés de façon transparente : ils ont été proclamés en Assemblée Générale (AG) et un procès-verbal a été établi et signé par les parties prenantes. Les secteurs d'activités de ces microprojets sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, la vente des produits divers, la vente des produits cosmétiques, la couture et la vente de vêtements. Ainsi 30 dossiers individuels et 40 microprojets collectifs (20 groupements d'AGR et 20 GIE) ont été valides (en respectant les 60% accordés aux femmes) et répartis comme suit :

| Localités | Nombre de microprojets individuels validés | Nombre de microprojets collectifs validés |
|-----------|--|---|
| Bagasola  | 10   | 12  |
| Liwa      | 10   | 09  |

| Kiskawa | 5  | 06 |
|---------|----|----|
| Daboua  | 5  | 08 |
| Kiskra  | 00 | 03 |
| Nguelea | 00 | 04 |
| TOTAL   | 30 | 42 |

Au cours de la mise en œuvre du projet, 5 microprojets collectifs qui avaient déjà reçu la première tranche de la subvention ont été déclarés défaillants ; le montant restant pour leur deuxième tranche a permis de faire appel à 2 autres nouveaux microprojets (qui étaient sur la liste d'attente) ramenant ainsi à 42 le nombre total de microprojet collectif subventionnés, dont 37 sont opérationnels. 2688 personnes ont été touchées à travers cette activité.

### <u>A1.5.</u> Formation professionnelle et technique des jeunes sur l'entreprenariat et la filière choisie

#### Niger

Cette activité a été confiée à l'université de Diffa (UDA) qui dispose d'un incubateur de projets agroécologiques dans la région. L'UDA accompagne les jeunes de la région dans la création et la promotion d'entreprises, surtout agro-sylvo-pastorales et halieutiques, offrant notamment des formations et des sessions de valorisation du savoir-faire local. C'est ainsi qu'un protocole de partenariat (cfr <u>annexe 4</u>) a été établi et signé en juillet 2020 entre Oxfam au Niger et l'UDA pour la mise en œuvre des activités de formation et d'accompagnement de 150 jeunes entrepreneurs hommes et femmes au sein des quatre (4) communes d'intervention à savoir N'Guigmi, Kablewa, Diffa et Maine Soroa.

Pour mieux conduire un micro-projet, il est nécessaire d'avoir des connaissances solides en entrepreneuriat. C'est dans ce sens qu'une **formation en techniques d'entrepreneuriat** a été réalisée au profit de ces jeunes porteurs des projets par l'UDA.

La formation s'est déroulée du 31 octobre au 8 Novembre 2020 selon le calendrier suivant : Diffa (31 au 1 Novembre) ; Maîné-soroa (2 et 3 novembre) ; Kablewa (4 et 5 novembre) et N'Guigmi (6 au 8 Novembre). Pour faciliter la compréhension, un module de formation (cfr <u>annexe 5</u>) qui donne les illustrations des différentes activités a été élaboré par les formateurs et un kit de prise de note avec le module a été mis à la disposition de chaque bénéficiaire. Par la suite, la formation a consisté à effectuer des exposés interactifs avec les bénéficiaires, des pré-tests et des tests de connaissances des participants avant et après chaque thème pour évaluer les prérequis et le niveau de compréhension de la formation.

La formation a enregistré la participation de 131 bénéficiaires de micro-projets sur 150 soit environ 87%. Cette formation leur a permis d'améliorer les connaissances sur la description de l'entreprise, l'opérationnalisation de l'entrepreneuriat et la rentabilisation des produits, voire les procédés de leur écoulement. Il faut noter qu'il y a eu une participation active des apprenants dans la plupart des communes mais l'engouement était d'autant plus grand au niveau des communes de N'Guigmi et Kabalewa.

Il était également nécessaire de renforcer la capacité des jeunes entrepreneurs en technique de fabrication de leurs produits, en technique de conduite de leur activité, mais aussi et surtout le mécanisme de gestion de l'entreprise. Des formations spécifiques par secteur ont été organisées

notamment en technique d'embouche et en aviculture.

La **formation en embouche** vise à doter les jeunes en techniques de conduite d'embouche pour les différentes races d'embouche (race, âge, sexe, replet, etc.), le suivi sanitaire, la ration journalière et la fabrication des différents aliment bétail. La formation s'est déroulée du 30 novembre au 2 décembre 2020. Elle a concerné les différents bénéficiaires des communes qui développent l'embouche.

Pour faciliter la compréhension, les modules de formation qui donnent les illustrations des différentes activités ont été élaborées par le formateur (cfr annexe 6 - 4 modules en fichier attaché). Par la suite, la formation a consisté à effectuer des exposés interactifs avec les bénéficiaires, des pré-tests et des tests de connaissances des participants avant et après chaque formation pour évaluer les prérequis et le niveau de compréhension de la formation. À la fin de la pratique, il a été procédé à l'évaluation finale des apprenants. Sur celle-là les bénéficiaires ont synthétisé correctement ce qu'ils avaient appris. La plupart ont confirmé qu'ils mettraient en pratique tout ce qu'ils ont appris. Ils ont détecté leurs lacunes sur la meilleure technique de conduite d'embouche. Certains ont également affirmé qu'ils allaient faire de la fabrication de bloc à l'urée comme une activité génératrice de revenus supplémentaire.

Cette formation s'est bien déroulée et a permis de voir la participation de 21 bénéficiaires de microprojets sur 26 (de ceux qui font de l'embouche) soit environ 80,7 %. Elle a permis ainsi aux participants d'améliorer leurs connaissances sur les différentes techniques de conduite d'embouche, mais aussi la fabrication des différents aliments pour le bétail. Il faut noter que lors de la pratique, les bénéficiaires ont été scindés en 2 groupes, constitués respectivement de 10 et 11 apprenants. Les aliments bétail que chaque groupe de bénéficiaires a fabriqué sont :

- Blocs à l'urée : le 1er groupe a conçu 238 blocs à l'urée et le 2<sup>e</sup> en a conçu 239. Un bloc à l'urée pèse environ 20 g. Ce poids correspond à la supplémentation nécessaire journalière pour un ovin ;
- Paille à l'urée : 25 kg de paille de brousse a été traitée avec 1,25 kg d'urée, dilué dans 12,5 litres d'eau. Au total 2 lots ont été conçus.
- Paille au sel : 50 kg de paille de brousse a été traitée avec 2,5 kg de sel, dilué dans 25 litres d'eau. Au total 2 lots ont été conçus.

Par ailleurs, il a été mis à la disposition de chaque bénéficiaire un kit de reliquats de quelques intrants pour qu'ils puissent continuer la fabrication des différents aliments bétail. Il faut noter qu'il y a eu une participation active des apprenants pendant toute la durée de la formation mais l'engouement était d'autant plus grand lors de la formation pratique.

La **formation en aviculture** s'est déroulée du jeudi 3 au samedi 5 décembre 2020 pour les bénéficiaires des communes qui développent l'aviculture. Pour faciliter la compréhension, les modules de formation qui donnent les illustrations des différentes activités ont été élaborés par le formateur (3 modules disponibles en <u>annexe 7</u>). Par la suite, la formation a consisté à effectuer des exposés interactifs avec les bénéficiaires, des pré-tests et des tests des connaissances des participants avant et après chaque module pour évaluer les prérequis et le niveau de compréhension de la formation. Durant le déroulement de la formation, plusieurs thèmes ont été abordés:

- des questions relatives au choix (race, race locale, lieu d'emplacement du bâtiment d'élevage, etc.), la période d'acquisition, la conduite de l'aviculture améliorée, etc.
- des questions relatives à la santé animale, la formulation de la ration, la fréquence de distribution d'aliment et la ration journalière des pondeuses, ont également été abordées.

Il a été par la suite expliqué la formulation de l'aliment du 1er âge, 2ème âge et 3ème âge. Cette formulation était suivie de la pratique.

À la fin de ces pratiques, une évaluation finale a été menée auprès des apprenants. Sur celle-là les bénéficiaires ont synthétisé correctement ce qu'ils avaient appris. La plupart ont confirmé qu'ils mettraient en pratique tout ce qu'ils ont appris et ont détectés leurs lacunes sur la meilleure technique de conduite de l'aviculture. La formation s'est bien déroulée et a permis de voir la participation de l'ensemble des 6 bénéficiaires de micro-projets sur 6 soit un taux de participation de 100%. Cette formation leur a permis d'améliorer les connaissances sur les différentes techniques de conduite de l'aviculture, mais aussi la production des différents aliments de la volaille. Les aliments du 1er âge de sujets de ponte ayant 5 semaines ont été pris comme exemple. À ce point ils ont déterminé la quantité nécessaire pour l'élaboration d'un aliment de 50 kg contenant 40 % de concentré, 50 % de maïs et 10 % du son de blé. C'est ainsi qu'ils ont déduit :

- 50kg X 0,4= 20 kg de concentré,
- 50 kg X 0,5= 25 kg de maïs,
- 50 kg X 0,1= 5 kg de son du blé.

La ration de sujet du 2ème âge, de 205 poulettes a aussi été appréciée. C'est ainsi qu'il a été calculé :

- \* la quantité d'aliment nécessaire pour les 205 sujets/ semaine à la 12ème semaine : 205 sujets X 65 g/jr X 7 jr = 93,275 kg
- \* la quantité de concentré nécessaire : 93,275 kg X 0,35 = 32,64625 Kg de Concentré ;
- \* la quantité du mais nécessaire : 93,275 kg X 0,55 = 51,30125 kg de mais,
- \* la quantité de son nécessaire : 93,275 kg X 0,10 = 9,3275 kg de son.

Il faut noter qu'il y a eu une participation active des apprenants pendant toute la durée de la formation mais l'engouement était d'autant plus grand lors de la formation pratique.

#### **Tchad**

Après l'identification des microprojets individuels et collectifs, des formations techniques ont été réalisées du 11 au 13 février 2020 et du 31 mai au 6 juin 2021 dans les différentes localités (Bagasola, Liwa, Kiskawa et Daboua) ayant bénéficié des microprojets. Ainsi, tous les porteurs/porteuses de microprojets individuels et 2 représentants par microprojet collectif ou GIE pour 40 groupements et GIE ont été formés en entreprenariat et en technique de gestion des activités génératrices de revenu (AGR). Les formations ont été assurées par les services techniques de l'ANADER et de l'élevage de Fouli et de Kaya, ainsi que de la délégation de l'action sociale de Bol dans les différentes localités (Nguéléa, Liwa, Bagasola, Kiskra et Kiskawa) proches des bénéficiaires.

L'équipe du projet Oxfam a été présente lors de l'ensemble des formations. Ces formations ont bénéficié à **240 personnes** réparties comme suit : 5 représentants par groupement pour les 42 groupements (nouveaux et anciens) soit 210 personnes et les 30 bénéficiaires individuels. Elle a principalement porté sur les thématiques suivantes : les filières choisies, l'entreprenariat, la tenue

de cahier de caisse et de gestion de stock, l'élaboration de petits plans d'affaire simplifié, calcul du compte d'exploitation, la vie associative. Cfr **Annexe 8** pour les modules de formation.

#### A1.6. Financement de 180 projets individuels pour les jeunes femmes et hommes

#### Niger

La mise en place des subventions pour les 150 jeunes s'est faite à travers la mutuelle d'épargne et de crédit N'Gada de Diffa. En prélude à la signature de la convention de partenariat dans ce cadre, Oxfam a jugé nécessaire de faire une analyse des risques et une évaluation des capacités de ladite mutuelle. Ainsi, cette évaluation/analyse conduite par une équipe d'Oxfam (Finances et programme) du 28 au 31 janvier 2020 avait comme objectifs, entre autres, d'identifier, de décrire les risques que comporterait ce partenariat a permis de faire des recommandations (mesures de mitigations) dans la gestion de ce partenariat. Sur cette base, un protocole d'accord (cfr <u>annexe 9</u>) a été signé et prévoit :

- Le transfert des fonds à la mutuelle N'Gada sur un compte spécifique destiné à la subvention des bénéficiaires ;
- L'acquisition des équipements/produits/intrants demandés par les jeunes. A ce niveau il faut rappeler que suite aux consultations et concertations avec les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du projet, il a été recommandé de mettre la subvention aux profits des jeunes bénéficiaires sous forme d'appui en nature eu égard aux risques liés à la remise des subventions sous forme du cash (notamment la récupération par les Groupes Armés Non-Etatiques). C'est ainsi que les besoins exprimés par les jeunes dans leurs dossiers de microprojets ont été analysés et repartis en huit (8) gros lots composés des produits/articles/intrants/équipements etc. Par la suite, des appels d'offres pour les achats ont été lancés par la mutuelle sous la supervision de l'équipe du projet et l'appui du département logistique d'Oxfam.
- Le dépouillement des soumissions reçues suite à ces appels d'offres a permis la sélection des fournisseurs et lancé le processus d'acquisition et mise en place des matériels

Après la signature de protocole, un premier transfert de cinquante-neuf millions vingt-deux mille deux cent quinze francs (59 022 215 FCFA), soit environ 90,000 € TTC représentant 72% de la subvention totale prévue a été versé sur le compte spécifique crée par la mutuelle à cet effet.

En septembre 2020, avec le soutien de la mutuelle d'épargne et de crédit N'Gada, les bénéficiaires ont reçu leurs kits d'AGR qui constitue la première tranche de la subvention.

La réception du matériel/des produits a été effectuée par un comité composé des membres du comité de sélection, des Mairies, des structures des jeunes, des services techniques ainsi que des bénéficiaires au niveau des chefs-lieux de chaque commune concernée. Ce comité s'assure que les produits/intrants, matériels/équipements et/ou les animaux fournis par les commerçants répondent aux normes et qualité demandées avant de les accepter et passer à la remise aux bénéficiaires.

Pour le cas spécifique des moutons d'embouche, ces animaux ont été mis en quarantaine d'une semaine sous le suivi contrôle du service communal de l'élevage avant leur réception.

Le matériel/les produits ne satisfaisant pas à la qualité requise ont été rejetés par le comité de réception et par la suite remplacés.

### Tableau synthèse des kits mise en place

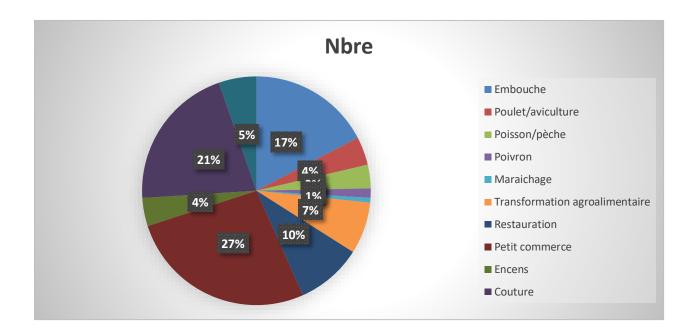
| Kits remis aux<br>bénéficiaires | Diffa | Kablewa | Maine soroa | N'Guigmi | Total |
|---------------------------------|-------|---------|-------------|----------|-------|
| Embouche                        | 6     | 9       | 4           | 7        | 26    |
| Poulet/aviculture               | 1     | 1       | 3           | 1        | 6     |
| Poisson/pèche                   | 3     | 0       | 0           | 2        | 5     |
| Poivron                         | 2     | 0       | 0           | 0        | 2     |
| Maraichage                      | 1     | 0       | 0           | 0        | 1     |
| Transformation agroalimentaire  | 2     | 3       | 3           | 3        | 11    |
| Restauration                    | 3     | 4       | 5           | 2        | 14    |
| Petit commerce                  | 7     | 13      | 4           | 16       | 40    |
| Encens                          | 1     | 0       | 1           | 4        | 6     |
| Couture                         | 10    | 3       | 6           | 12       | 31    |
| Menuiserie                      | 0     | 0       | 4           | 4        | 8     |
| Total commune                   | 36    | 33      | 30          | 51       | 150   |

Le tableau et le graphique suivant illustrent la situation des microprojets d'AGR repartis en fonction des filières choisies par les jeunes.

### Tableau de répartition des microprojets par filière

| Filière                        | Nbre |
|--------------------------------|------|
| Embouche                       | 26   |
| Poulet/aviculture              | 6    |
| Poisson/pèche                  | 5    |
| Poivron                        | 2    |
| Maraichage                     | 1    |
| Transformation agroalimentaire | 11   |
| Restauration                   | 14   |

| Petit commerce | 40  |
|----------------|-----|
| Encens         | 6   |
| Couture        | 31  |
| Menuiserie     | 8   |
| Total          | 150 |



L'analyse de ce graphique montre que les 150 microprojets financés se répartissent dans 4 principales chaines de valeur :

- Les microentreprises **agropastorales et halieutiques** qui regroupent l'embouche, la volaille, le poisson, le poivron, et le maraichage avec 40 microprojets soit 27% vient en première position à égalité avec le petit commerce qui regroupe plusieurs types d'AGR (également 40 microprojets soit 27%);
- La chaine de valeur **transformation agroalimentaire et restauration** avec 25 microprojets soit 16%;
- Les microprojets liés aux activités de **métiers** (couture et Menuiserie) au nombre de 39 soit 26% avec pour la majorité des bénéficiaires femmes couturières ;
- La fabrication et vente **d'encens** qui est une filière dominée par les femmes avec 6 microprojets soit 4%.

#### **Tchad**

Après la sélection des 30 meilleurs micro-projets individuels présentés par les jeunes et femmes, des échanges ont été établis avec l'IMF « Express Union » (EU).

À l'issue de ces échanges, un protocole d'accord a été signé entre les deux parties pour le transfert de la subvention des microprojets qui était de 500 000 FCFA (762,24 EUR) par microprojet. Cette subvention a été déboursée en deux tranches de 60% et 40% du montant avec la bonne implication des membres du comité de sélection par localité (des représentants des structures de suivi de vulnérabilité (CDA de Kaya et Fouli, CLA de Bagasola, Liwa et Daboua) et de l'équipe du projet). Pour s'assurer de la pertinence du deuxième transfert (40%) de la subvention restante, un comité ad hoc composé des services techniques a procédé à l'évaluation de la première tranche reçue par ces 30 projets individuels. À l'issu de cette mission d'évaluation, les 30 microprojets individuels ont été déclarés aptes à recevoir la seconde tranche.

Sur la base des résultats issus de la mission de suivi des microprojets individuels et grâce à la formation technique et professionnelle des 30 bénéficiaires individuels en adéquation avec les filières choisies. Ainsi, les porteurs/porteuses des microprojets individuels (17 femmes et 13 hommes) ont reçu chacun une somme de 500 000 FCFA (762,24 euro). Au total, un montant de 15 000 000 XAF, soit 22 867 € a été distribué aux 30 bénéficiaires individuels pour le développement des activités génératrices de revenus de leur choix pendant les deux tranches de distribution. La vente des condiments, des produits agricoles et des petits ruminants occupe respectivement 30%, 28% et 17% des bénéficiaires des microprojets individuels.

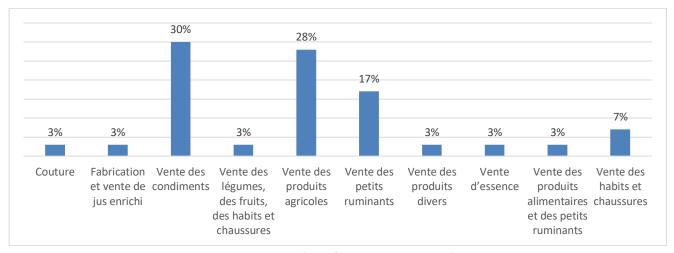


Figure 1 : Proportion des bénéficiaires par type d'AGR

#### A1.7. Subvention de 20 projets collectifs pour les jeunes femmes et hommes (Tchad)

20 groupements AGR composés de 208 personnes (128 femmes et 80 hommes) ont été sélectionnés pour cette activité. Chaque groupement pour le microprojet présenté a reçu 2 000 000 CFA soit 3.048,98 EUR en deux tranches de 60% et 40% de la subvention pour sa mise en œuvre. Le placement de la seconde tranche de la subvention a été fonction de l'utilisation de la première tranche reçue. Au total, un montant de 40 000 000 XAF, soit 60 980 EUR ont été distribués au

profit de 20 groupements collectifs (AGR). Ce transfert a été assuré par Express union en présence des Représentants des structures de suivi de vulnérabilité (CDA de Kaya et Fouli, CLA de Bagasola, Liwa et Daboua) et de l'équipe du projet. Cet apport a eu un impact très positif sur les groupements, leur permettant d'exercer des AGRs et d'améliorer leurs conditions de vie. Les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires pendant les missions de suivi le prouvent (cf. **Annexe 10**). Les difficultés résultent sur le prix trop élevé des marchandises sur les marchés et le coût élevé de frais de transport.

A travers divers renforcement de capacités (cohabitation pacifique, leadership féminin etc.), les bénéficiaires de microprojets ont sensibilisé les autres à être des artisans de paix, à prôner le dialogue et le respect de la dignité humaine. Les jeunes ayant reçues des subventions ont organisé des séances de sensibilisations dans le cadre de la cohabitation pacifique et la gestion des conflits en milieu communautaire.

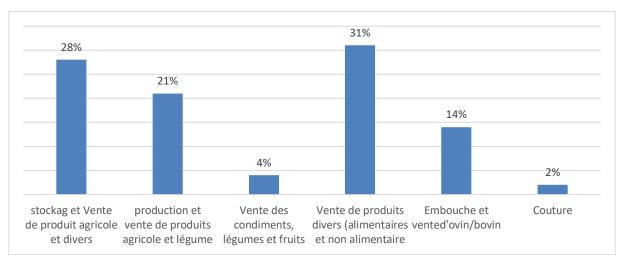


Figure 2 : Proportion des projets collectifs par type d'activité (A1.7 et A2.2)

### A1.8. Appui technique, coaching et accompagnement des jeunes tout au long du projet

#### Niger

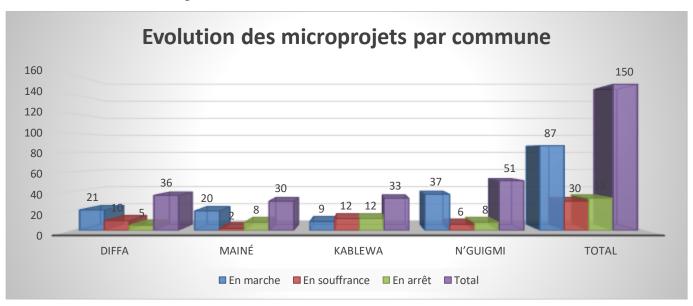
Après la distribution des kits ainsi que le renforcement des capacités fournis aux bénéficiaires, un dispositif de suivi a été mis en place pour le coaching et accompagnement des micro-projets individuels. En octobre 2020, un mois après la remise des kits, une mission de suivi d'installation de ces microprojets a été conduite par l'équipe du projet en collaboration avec les conseillers communaux de la jeunesse et les représentants des mairies concernées afin de vérifier le démarrage des activités et de situer l'emplacement des différents promoteurs. Deux autres missions de suivi ont également été effectuées en décembre 2020 puis en février 2021. Le tableau de suivi ci-dessous résume l'évolution de ces microprojets en fonction des communes en février 2021.

| Commune   | Diffa | Mainé | Kablewa | N'Guigmi | Total |
|-----------|-------|-------|---------|----------|-------|
| En marche | 21    | 20    | 9       | 37       | 87    |

| En souffrance | 10 | 2  | 12 | 6  | 30  |
|---------------|----|----|----|----|-----|
| En arrêt      | 5  | 8  | 12 | 8  | 33  |
| Total         | 36 | 30 | 33 | 51 | 150 |

Etat des lieux en février 2021

- Les microprojets en marche sont ceux dont les résultats de suivi ont ressorti une gestion globalement satisfaisante ;
- Les microprojets en souffrance sont fonctionnels mais rencontrent des difficultés en termes de performances (faible chiffre d'affaires, rentabilité...). Ces difficultés sont diverses et varient selon les promoteurs et en fonction des filières. On peut citer : le cas de la filière couture où les microprojets en souffrance sont ceux gérés par les femmes qui travaillent pour la plupart dans leur concession (pas d'atelier spécialement affecté à l'activité) du coup elles essaient de gérer entre les activités de soins de leur ménage et l'AGR; certaines femmes aussi n'ont pas pu se perfectionner dans l'activité de couture après leur formation de base, elle se contentent donc des petites réparations des habits déjà cousus d'où leur faible chiffre d'affaires. Dans certaines filières par contre (aviculture, petit commerce), il y a l'inexpérience des jeunes promoteurs qui est à l'origine de la faible performance. Certaines bénéficiaires de la filière poisson et petits commerces se disent impactés par les perturbations lies a l'insécurité et la fermeture de frontière qui limitent leurs activités et rendent difficile l'approvisionnement. Cette situation a amené certaines bénéficiaires à transformer leurs AGR. Il y a aussi la question de l'accès à l'énergie pour les jeunes qui font la menuiserie et même le petit commerce et la couture. Des appui-conseils ont été apportés lors des différentes missions de suivis (en décembre 2020, février 2021) et il y a eu une mise en contact avec des techniciens et des praticiens expérimentés.
- Les microprojets en arrêt regroupent ceux qui n'ont pas encore démarré ou dont les bénéficiaires sont déplacés.



Du 23 mars au 2 Avril 2021, une mission d'évaluation des performances des AGR a été conduite. A l'issue de cette mission, il est ressorti que sur un total de 150 jeunes ayant bénéficié de la subvention, 117 ont été rencontrés et 33 étaient absents au passage de la mission. Quatre-vingt-dix-huit (98) ont été évalués performants et ont été confirmés pour la seconde tranche. Le tableau ci-dessous nous donne les détails par commune.

| Communes    | Nombre total<br>d'AGR | Nombre d'AGR<br>active prévus pour<br>l'évaluation |    |
|-------------|-----------------------|--|----|
| Mainé Soroa | 30                    | 22   | 19 |
| Diffa       | 36                    | 31   | 28 |
| Kablewa     | 33                    | 21   | 14 |
| N'Guigmi    | 51                    | 43   | 37 |
| Total       | 150                   | 117  | 98 |

Un autre suivi a été effectué du 27 au 30 juillet 2021 et a fait ressortir que tous les bénéficiaires d'AGR ayant reçu la deuxième tranche de subvention ont renforcé leurs AGR.

Concernant la mise en pratique de la formation en gestion, celle-ci n'est pas effective chez tous les promoteurs. En effet, seul 20% utilisent les cahiers pour noter les opérations. Ceci entraîne un frein pour bien évaluer la rentabilité des AGR. Des conseils ont tout de même été fournis aux jeunes sur l'utilisation effective des outils mis à leur disposition.

#### **Tchad**

Les microprojets individuels et collectifs ayant reçu les subventions et les formations techniques ont besoin d'un appui conseil rapproché pour mener à bien leurs activités. Dans cette optique, deux comités ad hoc composés chacun d'un représentant du Comité Départemental d'Action (CDA), d'un représentant de l'élu local, d'un représentant du secteur de l'élevage, d'un représentant du secteur de l'ANADER, d'un représentant du secteur de pêche, d'un représentant du secteur des mines et carrières, d'un représentant de la délégation de l'action sociale, d'un représentant du réseau des jeunes ont été mis en place dans les départements de Fouli et de Kaya.

Dix fiches de suivi en fonction des secteurs touchés par les microprojets financés ont été élaborées. Avec ces fiches, chaque comité ad hoc a réalisé trois missions d'appui-conseil. La première mission s'est déroulée après le transfert de la première tranche de la subvention des microprojets et a permis de valider ceux devant recevoir la dernière tranche. Les deux autres missions ont permis de mettre en évidence que sur les 30 microprojets individuels, 29 sont actifs et les 37 promoteurs collectifs sont tous actifs. Ils ont bénéficié de renforcements techniques et de conseils pratiques

pour le développement de l'entreprenariat eu égard à des opportunités qui s'offrent dans la province du Lac.

Aussi, ils ont été coachés sur la tenue de cahier des caisses. Au total, trois missions de suiviaccompagnement ont été organisées :

- (i) la première mission a permis d'évaluer les microprojets en vue de recevoir la seconde tranche de la subvention ; lors cette mission, sur les 40 microprojets collectifs, 5 ont été déclarés défaillants à cause de la mauvaise utilisation de la première tranche : absence de preuves des dépenses, d'activité réalisée. Ces 5 microprojets collectifs n'ont pas bénéficié de la seconde tranche.
- (ii) la seconde mission a permis de faire le suivi des activités des microprojets après l'octroi de la seconde tranche de subvention et d'identifier deux nouveaux groupements en remplacement des 5 microprojets défaillants.
- (iii) la dernière mission a mis l'accent sur le fonctionnement des microprojets à la fin du projet (37 microprojets collectifs fonctionnels et 29 microprojets individuels fonctionnels sur 30).

# R2. Les organisations communautaires et économiques sont renforcées afin d'améliorer la prévention des risques et l'accès aux marchés alimentaires locaux, de part et d'autre de la frontière

### A2.1. Réhabilitation des infrastructures de base (points d'eau d'irrigation, marchés) - Niger

Une mission a été conduite en juin 2020 sous le leadership du service régional de l'environnement à l'issue de laquelle une première liste d'infrastructures à être réhabilitées a été proposée (notamment la réhabilitation de la façade du marché central de Diffa, etc.). Lors du dernier atelier de mise à jour de la planification de juillet 2020, des discussions autour de la réhabilitation de ces infrastructures en lien avec les filières choisies par les jeunes ont été lancées et, après analyses, il s'est avéré que non seulement les coûts étaient onéreux et que ce genre d'infrastructures, au vu des filières validées, ne profitent pas directement aux jeunes bénéficiaires du projet. Il a donc été suggéré de réfléchir davantage sur d'autres activités plus pertinentes en lien avec les filières validées et si possible proposer des appuis individuels directs selon les cas pour permettre aux jeunes de mieux rentabiliser leurs entreprises.

Il est ressorti parmi les recommandations issues de l'analyse des tâches non rémunératives et informelles des femmes (RCA) d'appuyer les hommes et femmes à travers des techniques et des équipements agricoles modernes adaptés aux contextes actuels pour favoriser une agriculture durable. L'une des infrastructures identifiées parmi la liste des infrastructures à réhabiliter concorde avec cette recommandation. Il s'agit du dispositif d'irrigation du site maraicher de Boulboul dans la commune de N'Nguigmi. En effet ce site sur lequel travaillent une centaine de producteurs - y compris des femmes - rencontre des difficultés d'accès à l'eau suite à l'insuffisance et à la dégradation du système d'irrigation, ainsi qu'à l'augmentation progressive du nombre de maraichers sur le site au fil des ans.

Le diagnostic conduit en collaboration avec les services techniques de génie rural et l'hydraulique a révélé que l'enveloppe budgétaire prévue suffisait pour réhabiliter ce dispositif. La réception définitive des ouvrages a eu lieu le 16 février 2022 avec les représentants des bénéficiaires, la

mairie de N'Guigmi, les services techniques de l'Etat et Oxfam. En raison de l'utilisation intensive du forage, des pannes sont parfois enregistrées et communiquées pour réparation.

### <u>A2.2.</u> Identification des activités clés et soutien financier aux activités de production, commercialisation et transformation (PCT) – Tchad

20 Groupes d'Intérêt Économique (GIE) composés de 200 personnes (72 hommes et 128 femmes) ont été sélectionnés. Ces GIE ont présenté chacun des microprojets pour une subvention (NB: il était initialement prévu d'accorder des micro-crédits aux GIE. Cependant, il n'existait pas d'institution de microfinance pouvant réaliser ce type d'activité, la seule institution de microfinance pouvant faire ce type d'activité est installée à plus de 100 km des bénéficiaires. Cela a mené l'équipe d'Oxfam à utiliser la même modalité qu'en 1.8) à hauteur de 2 000 000 FCFA soit 3048,98 EUR. Le transfert de la subvention à chaque GIE a été réalisé en deux tranche de 60% et 40% du montant par Express union. Le décaissement de la seconde tranche de 40% de chaque GIE a été conditionné à l'utilisation de la première tranche reçue suite à une évaluation des activités par le comité ad hoc. Suite à cette mission d'évaluation, 5 GIE ont été déclassés du fait de la mauvaise utilisation de la première tranche de la subvention. Suite au déclassement des 5 GIE, deux nouveaux groupements (GIE) composés de 13 femmes et de 7 hommes provenant de la liste d'attente sur la base de données des microprojets enregistrés ont été sélectionnés. Aussi, la confirmation des activités réalisées sur le terrain et de l'existence de base légale de leur existence (agrément, statuts et règlement intérieur, procès-verbal de tenue d'assemblée générale, etc ) sur le terrain a été validée par le comité ad hoc en remplacement des 05 GIE défaillants.

Sur la base des suivis, 17 GIE ont bénéficié de la subvention totale prévue et les 5 GIE déclassés ont reçu chacun 60% de la subvention (1 200 000 FCFA soit 1829, 38 euro). Au total, une somme de 40 000 000 XAF soit 60 980 € a été distribuée pendant les deux tranches de distribution en faveur des Groupements d'Intérêt Économique (GIE). La réalisation de l'activité a impliqué les Représentants des structures de suivi de vulnérabilité (CDA de Kaya et Fouli, CLA de Bagasola, Liwa et Daboua).

| Zone  | Village/site | Nombre de GIE | Type d'activité                                |  |  |
|-------|--------------|---------------|--|--|--|
| Kaya  | Nguelea      | 02            | Maraîchage et vente de gombo, Elevage et vente |  |  |
|       |              |               | de petits ruminants                            |  |  |
|       | Bagasola     | 05            | Agriculture et vente de Maïs, maraichage,      |  |  |
|       |              |               | commerce des produits alimentaires(agricoles)  |  |  |
| Fouli | Daboua       | 03            | Couture, élevage et vente des petits ruminants |  |  |
|       | kiskawa      | 03            | Maraichage, stock et commerce de maïs, élevage |  |  |
|       |              |               | et vente des petits ruminants                  |  |  |
|       | Kiskra       | 02            | Maraichage, stock et commerce de maïs, élevage |  |  |
|       |              |               | et vente des petits ruminants                  |  |  |
|       | Liwa         | 05            | Maraichage, stock et commerce de maïs et       |  |  |
|       |              |               | gombo.   |  |  |
|       | Total        | 20            |  |  |  |

#### A2.3. Appui en intrants agropastoraux et accompagnement / suivi technique – Niger

Au total 40 jeunes pratiquant des activités dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage à travers le maraichage, la commercialisation d'intrants agricoles, l'exercice des services para vétérinaires, etc. ont été ciblés. Ils ont été appuyés en motopompes, matériels aratoires, engrais, semences, produits vétérinaires. Le processus d'achats du matériel et équipements est lancé pour une valeur de 6,178,659 FCFA (environ 9,419 €).

Tableau : Répartition des bénéficiaires par filière

| Filières     | Sous-filières                           | Nombre de<br>Bénéficiaires | Kits reçus   |
|--------------|---|----------------------------|--|
|              | Para vétérinaire-<br>Pharmacien         | 2                          | Produits vétérinaires  |
| Elevage      | Para vétérinaire-<br>Vaccinateur        | 15                         | Matériels et produits<br>vétérinaires                          |
|              | Commercialisation<br>Aliments Bétail    | 3 Sons de blé              |  |
| Sous Total 1 |   | 20                         |  |
| Agriculturo  | Maraichage                              | 18                         | Semences potagères,<br>engrais, motopompe,<br>petits matériels |
| Agriculture  | Commercialisation<br>Intrants Agricoles | 2                          | Semences potagères et engrais                                  |
| Sous Total 2 |   | 20                         |  |
| Total        |   | 40                         |  |

Le suivi technique a été assuré après une mise en relation entre les services techniques concernés et les bénéficiaires. Des conseils ont ainsi été fournis; de plus, lors de la mission de suivi de l'équipe d'Oxfam, il a été noté que les jeunes récipiendaires des kits pastoraux sont impliqués par les services de l'élevage pour les campagnes de vaccination et sont très sollicités par les communautés.

### <u>A2.4.</u> Accompagnement / facilitation des relations entre les bénéficiaires des PCT et autres acteurs d'intérêt via le renforcement des GIE - Tchad

Un atelier de mise en réseau a été organisé dans les localités de Bagasola, Liwa et Daboua. Le rapport est disponible en <u>annexe 11</u>; chaque session a duré deux jours et l'ensemble des sessions s'est déroulé du 19 au 26 novembre 2021. Ces sessions ont regroupé 124 personnes dont 76 hommes et 48 femmes, parmi lesquelles 70 promoteurs collectifs, 30 promoteurs individuels, 20 acteurs œuvrant dans les différents microprojets et 4 techniciens de l'État (SODELAC, élevage, Action sociale et l'environnement). L'atelier a permis :

- (i) d'identifier par filière les acteurs pertinents qui interviennent en amont et en aval dans la gestion de différents microprojets,
- (ii) une mise en contact par filière des promoteurs collectifs et individuels bénéficiaires des subventions avec d'autres acteurs tels les commerçants, acheteurs de produits, transporteurs, restaurateurs, industries agroalimentaires.

Aussi, plusieurs recommandations ont été faites en fonction des difficultés rencontrées (le manque de cadre de concertation (réseau) entre les promoteurs et les acteurs, l'insécurité grandissante qui sévit dans la province du Lac, la non-maîtrise du calendrier commercial par les promoteurs dans les affaires entreprises, la méconnaissance des techniques des transformations et de conservation des produits). Les recommandations sont les suivantes :

#### Pour Oxfam et ses partenaires :

- Inciter et accompagner le fonctionnement du réseau afin de disponibiliser les informations économiques à tout moment.
- Établir un réseau formel entre les promoteurs et les opérateurs économiques leur permettant de partager régulièrement les informations sur les produits, les lieux d'achat et de vente ainsi qu'avec les consommateurs.
- Faire un suivi de proximité auprès des bénéficiaires de la subvention pour les orienter durant un moment dans la mise en œuvre de leurs activités.
- Choisir les promoteurs collectifs et individuels qui ont réussi dans leurs activités afin que ces derniers partagent ses expériences aux autres en guise de partage des expériences entre bénéficiaires et bénéficiaires.

#### Pour les services déconcentrés de l'État :

- Garantir et assurer la sécurité des personnes et de leur bien en renforçant la présence et le nombre des Forces de Défense et de Sécurité ;
- Appuyer à la création et le fonctionnement des réseaux d'acteurs d'intérêt économique;
- Appuyer la mise en œuvre des activités entreprises par les bénéficiaires individuels et collectifs de cette subvention ;
- Accompagner et renforcer la capacité des promoteurs sur les itinéraires techniques agricoles, maraichères et les outils de fonctionnement des organisations ;
- Faciliter, réduire le coût de transport et revoir la taxe des produits de premières nécessités en baisse ;

#### Pour les autorités traditionnelles :

- Appuyer, soutenir et encourager la mise en place et le fonctionnement des réseaux d'acteurs d'intérêt économique;
- Faciliter l'octroi des espaces cultivables pour les grandes cultures et maraichères et l'exploitation du natron.
- Remonter les informations sur les services techniques (présence ou absence) dans les zones

#### Pour les fournisseurs et autres promoteurs de la Province :

- Respecter les prix d'achat et de vente des denrées et autres produits.
- Utiliser à bon escient et rationnellement la subvention octroyée afin d'en tirer profit.
- Appliquer et restituer la formation reçue d'Oxfam et autres ONG aux promoteurs collectifs et individuels ;
- Mettre en application le compte d'exploitation et respecter la tenue de cahier de compte.
- S'informer régulièrement via l'internet sur la dévisse de la monnaie d'échange.

A travers les informations recueillies auprès des promoteurs de microprojets lors de suivi des activités par les agents d'Oxfam, ces derniers ont confirmé que l'activité de mise en réseau a été un grand succès puisqu'il a permis d'être toujours en contact avec les fournisseurs, les transports lorsqu'il s'agit d'écouler les produits issus de la récolte vers les marchés, de payer les articles à des prix raisonnables auprès des fournisseurs locaux et les revendre. Le déplacement des promoteurs de microprojets dans les marchés hebdomadaires était aussi facilité par certains transporteurs ayant pris part à l'activité de mise en réseau.

### <u>A2.5.</u> Protection et/ou restauration des espaces agropastoraux dégradés via le Cash For Work

#### Niger

L'activité "Cash for Work" initialement planifiée pour mars 2020 a dû être reportée pour des raisons liées au COVID 19. Celle-ci a débuté en mai 2020 avec l'identification des sites. Une mission composée des représentants des mairies, des services techniques, des communautés et du staff du projet a permis d'identifier 6 sites au niveau des 4 communes (N'Guigmi, Kablewa, Diffa et Maine Soroa.) et de valider les 3 types de travaux cash for work à savoir les demi-lunes, les zai et la fixation des dunes.

Après cette étape, le ciblage sur base des critères initiaux (jeunes sans emploi de 15-35 ans, issus des ménages vulnérables, volontaires, etc.) a permis d'identifier **660 jeunes dont 25% de femmes**. A l'issue des deux phases de travaux (la première en juin et la 2<sup>e</sup> en juillet 2020), **137 ha**, tous types de travaux confondus ont été réhabilités/protégés. La supervision et le suivi des travaux ont été assurés par la Direction Régionale de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (DRE/SU/DD) de Diffa avec laquelle une convention de partenariat a été signée.

Le coût global de l'activité s'élève à **21,153,200 FCFA**, soit environ **32.250 EUR**. Le paiement des bénéficiaires a été fait avec l'appui de la société de transfert « Al Izza Transfert d'argent ».

Un "Post Distribution Monitoring" a été réalisé au Niger en août 2020 pour apprécier l'impact de cette distribution de cash, notamment sur les questions d'accès à l'alimentation. Il ressort de cet exercice :

- ✓ 100% des ménages sont satisfait du travail communautaire "cash for work" réalisé ;
- ✓ 95% des ménages bénéficiaires ont déclaré être informés des modalités de distribution au moins 7 jours avant la distribution ;
- √ 96% des bénéficiaires sont satisfait du montant perçu à la suite des activités cash for work;
- ✓ 100% des ménages bénéficiaires ont diversifié leur alimentation et tous les ménages ont réalisé des dépenses qui n'auraient pas été possibles sans cet apport (achat de produits alimentaires essentiels : céréales, légumineuses, sucre, sel, huile) ;
- ✓ Deux (2) semaines après la distribution le nombre de repas s'est amélioré, il est de 3 par jour grâce au cash reçu.

Dans le souci de contribuer à la protection et la sécurisation des ressources naturelles en général et des pâturages en particulier, une deuxième phase des travaux de protection des espaces agropastoraux a eu lieu entre décembre 2020 et février 2021. Il s'agit de la **lutte préventive contre les feux de brousse** par l'ouverture des bandes pare-feu dans la zone pastorale des départements

de Diffa et N'Guigmi. En effet, lors de la réunion du Groupe de travail sécurité alimentaire (cadre d'échange regroupant tous les acteurs humanitaires intervenant dans les questions de sécurité alimentaire de la région de Diffa) du mois d'octobre 2020, la Direction Régionale de l'Environnement (DRE) de Diffa a exprimé son inquiétude suite à l'ampleur de feux de brousse observés avec notamment 10 307,28 Ha déjà détruits au 25 octobre 2020. Des mesures très urgentes étant nécessaires, un plaidoyer a été fait pour la réalisation de 1780 KM de bandes parefeu, entre autres à l'échelle de la région. C'est ainsi qu'en collaboration avec le service de l'environnement, 7 sites ayant une réserve importante de pâturages ont été retenus pour la réalisation de 300 km de bande pare-feu à travers la mobilisation de la main d'œuvre locale par le CFW.

Les activités se sont déroulées selon les étapes suivantes :

- ◆ Information, mobilisation et sensibilisation des communautés bénéficiaires ;
- ♦ Achat et mise en place des matériels cash for Work sur les sites de travaux ;
- ♦ Formation des bénéficiaires et Suivi encadrement des travaux :
- ♦ Paiement des bénéficiaires.

L'information et la sensibilisation des populations a constitué les préalables au lancement des travaux des bandes pare-feu. La mission a été conduite sous le leadership du Service de l'Environnement et en collaboration avec les autorités locales. L'objectif visé à travers cette action d'information et sensibilisation est la conscientisation des populations pour leur participation effective sur tous les aspects de la mise en œuvre des travaux. L'accent a été mis sur les effets néfastes du feu de brousse et les actions à entreprendre pour minimiser les risques potentiels, ainsi que de sécuriser les ressources naturelles, les personnes et leurs biens. Les modalités de mise en œuvre des opérations des bandes pare-feu ont également été échangées avec les communautés.

Avant le démarrage des travaux, du matériel nécessaire à l'ouverture des bandes pare-feu a été acheté et mis à disposition des bénéficiaires au niveau de chaque site. Il s'agit des hilaires, gants, bidons vides, râteaux, coupe-coupe, cordes, mètres ruban, bavettes et boites à pharmacie.

Le brigadier anti-feu a un rôle extrêmement important à jouer dans la lutte contre les feux de brousse. Il doit à cet effet :

- Encadrer la population sur la lutte préventive et active du feu de brousse ;
- Organiser la population lors des travaux de nettoyage des bandes pare-feu ;
- Gérer le matériel de lutte contre les feux de brousse :
- Inciter la population en rapport avec le chef de village à aller combattre le feu ;
- Informer le service de l'Environnement le plutôt possible ;
- Sensibiliser continuellement la population aux dangers de feu de brousse.

C'est pourquoi **soixante-neuf (69) brigadiers anti-feu** ont été identifiés et formés sur leurs rôles et responsabilités. Parmi ces brigadiers anti-feu, 3 à 5 personnes ont été retenues par village puis formées en technique d'ouverture des bandes pare-feu pour assurer le rôle des traceurs sur les sites des travaux.

Les directions départementales de l'environnement de Diffa et N'Guigmi avec l'appui des traceurs locaux ont assuré le suivi et l'encadrement rapproché des travaux ainsi que la supervision et validation du nombre des kilomètres réalisés par les équipes des travailleurs CFW.

A l'issu des travaux, les bénéficiaires ont été payés conformément au nombre des kilomètres réalisées par chaque équipe. Le tableau 3 suivant donne les résultats obtenus à la fin des travaux.

| Départe<br>ments | Sites            | Km<br>réalisés | Nbre<br>de<br>travaill<br>eurs | Montant<br>distribué aux<br>travailleurs | Nbre de<br>traceurs | Montant<br>distribué<br>aux<br>traceurs | Montant<br>total<br>distribué |
|------------------|------------------|----------------|--------------------------------|--|---------------------|---|-------------------------------|
|                  | Boulangou Yaskou | 40             | 232                            | 2 000 000                                | 05                  | 250 000                                 | 2 250 000                     |
|                  | Mamari Forage    | 30             | 124                            | 1 500 000                                | 04                  | 200 000                                 | 1 700 000                     |
| Diffa            | Argoram          | 40             | 102                            | 2 000 000                                | 05                  | 250 000                                 | 2 250 000                     |
|                  | Bangaley         | 40             | 97                             | 2 000 000                                | 04                  | 200 000                                 | 2 200 000                     |
|                  | Karannaba        | 50             | 100                            | 2 500 000                                | 03                  | 150 000                                 | 2 650 000                     |
| N'Guigm          | Kortinirga       | 50             | 100                            | 2 500 000                                | 03                  | 150 000                                 | 2 650 000                     |
| i                | Kawa             | 50             | 100                            | 2 500 000                                | 03                  | 150 000                                 | 2 650 000                     |
| Total            | 7                | 300            | 782                            | 15 000 000                               | 28                  | 1 350 000                               | 16 350<br>000                 |

En résumé ces activités d'ouverture des bandes pare-feu réalisées au niveau de 7 sites ont mobilisé 782 bénéficiaires dont 224 femmes (soit 28%) qui ont eu à réaliser 300 km de bandes pare feu pour un montant de 16 350 000 FCFA distribué soit 24 925 € soit un montant de 50 000 FCFA par encadreur et le montant de 50 000 FCFA est payé par kilomètre réalisé.

#### **Tchad**

Cette activité a permis d'atteindre **1.243 jeunes** dont 716 jeunes femmes et 527 jeunes hommes. Les activités réalisées consistaient à soutenir la réalisation des travaux d'installation de haies vives et d'aménagement des espaces de production agricole, de l'assainissement des villes et de la fixation des dunes. L'identification des travaux a été faite conjointement avec les services de l'environnement et de la Société de Développement du Lac (SODELAC) de Fouli et Kaya avec la participation de la communauté sur la base des besoins des bénéficiaires de microprojet, la faisabilité de l'activités en fonction des directives des services techniques, la susceptibilité de l'impact positif de l'activité sur les microprojets de la localité ;

À la fin des travaux, ces jeunes ont reçu le cash conformément au nombre de jours travaillés. Les résultats de cette distribution de cash se présentent comme suit :

- 343 jeunes sans qualification âgés de 15 à 35 ans des sites de Fallah, Loudjia et Yarom, dont 222 femmes, ont reçu chacun 60.000 FCFA au terme de 30 jours de travail, soit un total de 20 580 000 FCFA (31.374 EUR) distribués avec l'appui de l'opérateur agréé Express Union. En prélude au lancement de ces travaux dans les sites susmentionnés, il a été procédé à la commande et livraison de 1.000 pieds d'Acacia du Sénégal et des outils/du matériel de travail (pelles avec manche, arrosoirs en plastique avec pomme, râteaux avec manche, pioche avec manche). Ces jeunes, durant la phase de mise en œuvre de ces travaux, ont bénéficié du suivi et de l'accompagnement technique des agents d'Oxfam et du chef secteur de l'environnent de Fouli pour la plantation autour des sites maraîchers de « haie vive » et les travaux d'aménagement
- 300 jeunes de Bagasola dont 85 femmes issus des ménages vulnérables ont réalisé les travaux

- d'assainissement durant 10 jours et ont reçu une somme de 6 000 000 FCFA (9.147 euros) distribuée avec l'appui du Département de la Finance d'Oxfam.
- 600 jeunes dont 409 femmes des zones de Nguéléa, Liwa et Kiskra ont effectué pendant 30 jours des travaux d'hygiène et assainissement de la ville, de centre de santé et des écoles, de la fixation des dunes et ont reçu une somme de 45 000 000 F CFA (68 602 euros) avec l'appui de l'opérateur agréé (« Express Union »). Globalement, un montant de 71 580 000 XAF soit 109 123 euros a été distribués à 1243 jeunes dans les zones couvertes par le projet.

Le montant journalier de travail par bénéficiaire est de 2000 FCFA (3,05 euro) ou 2500 FCFA (3,81 euro) ; la différence du montant journalier est liée à l'harmonisation du coût journalier pour le cash for work de la zone. La différence de la durée de travail CFW est liée au type d'activité à mettre en œuvre par les travailleurs.

# <u>A2.6.</u> Appui aux systèmes d'alerte précoce et renforcement de la coordination avec les autorités publiques

#### Niger

Le diagnostic conduit dans les quatre communes d'intervention du projet a permis d'établir la situation de référence sur les structures locales d'alerte précoce (Observatoire de Suivi de Vulnérabilité – OSV - qui est l'un des démembrements du dispositif national des gestion des crise et catastrophe au niveau local et a pour mission de transmettre les informations du niveau communal au niveau départemental). Il s'agissait principalement de vérifier, au niveau de chaque commune, l'existence de l'OSV, la période de sa mise en place, sa fonctionnalité, les difficultés/contraintes qu'il rencontre ainsi que ses besoins prioritaires en renforcement de capacités.

A l'issue des différentes rencontres d'échanges réalisées avec le secrétariat permanant régional du dispositif national de prévention et gestion des catastrophes et crises alimentaires (SPR/DNPGCCA), les comités sous régionaux de prévention et gestion des catastrophes et crises alimentaires (CSRPGCCA) ainsi que les collectivités locales, les constats suivants ont été tirés par commune :

- Deux communes (Diffa et Mainé Soroa) ont des OSV mis en place en 2019 dans le cadre du projet DIPECHO dans lequel Oxfam joue le rôle de chef de file pour la mise en œuvre en consortium avec Save the Children;
- Les OSV n'existent pas dans les deux autres communes (Kablewa et N'Guigmi).

Suite à ce diagnostic, le processus de mise en place/redynamisation est ainsi enclenché dans ces 2 communes où les OSV n'existent pas. Une mise en place de système communautaire d'alerte précoce et des réponses aux urgences (SCAP-RU) et OSV était en cours à Kablewa et Nguigmi par un autre projet mis en œuvre par Oxfam. Un suivi accompagnement et l'équipement a été apporté par le projet lac Tchad en synergie avec les réalisations déjà faites. A l'issue des discussions faites avec le SPR/DNPCCA et l'ONG Save the Children pour le type d'appui à compléter aux OSV Diffa et Maine Soroa le projet a mis à disposition des OSV le matériel suivant :

| Commune | Désignation (dotation) | Nombre reçu |
|---------|------------------------|-------------|
| Diffa   | Ordinateur portable    | 01          |
|         | Tonner noir            | 03          |

|             | Carton de 5 unités papier rame           | 02 |
|-------------|--|----|
|             |  |    |
| Kabalewa    | Ordinateur portable                      | 01 |
|             | Imprimante multi fonction noir sur blanc | 01 |
|             | Tonner noir                              | 02 |
|             | Carton de 5 unités papier rame           | 02 |
|             |  |    |
| N'Guigmi    | Ordinateur portable                      | 01 |
|             | Imprimante multi fonction noir sur blanc | 01 |
|             | Tonner noir                              | 02 |
|             | Carton de 5 unités papier rame           | 02 |
| Mainé Soroa | Imprimante multi fonction noir sur blanc | 01 |
|             | Tonner noir                              | 02 |
|             | Carton de 5 unités papier rame           | 02 |

La production des bulletins de veille humanitaire a également été réalisée en s'appuyant sur les rapports et les données qui sont partagés par les OSV, ainsi que sur base des données issues du suivi des marchés ainsi que des enquêtes et focus group communautaires conduits au niveau des ménages sentinelles. Pour la conduite de cette enquête, des prestataires sont mis à contribution pour renforcer les ressources humaines disponibles sur le projet.

Il faut souligner que l'activité a été réalisée à 80%, il a manqué un appui pour la tenue des réunions des OSV afin de faire un plaidoyer pour que les mairies prennent en compte le fonctionnement des OSV dans leurs PIA. Cependant, des échanges téléphoniques ont eu lieu avec les différentes mairies et celles-ci ont promis de d'accompagner les observatoires.

Une dernière mission de suivi a permis de mettre en avant certains besoins supplémentaires d'appui. En effet, les OSV de Mainé et Diffa sont fonctionnels mais avec des problèmes de remontée de données ; quant à Kabalewa et N'guigmi, leurs OSV ont été redynamisés car depuis leur installation aucune activité n'a été conduite compte tenu de la situation sécuritaire de la zone.

Les points suivants ont été identifiés par commune :

| Communes         | Mainé Soroa   | Kablewa   | N'Guigmi   | Diffa   |
|------------------|---|---|--|---|
| Besoins en appui | Renforcement de capacité de l'OSV et des SCAP/RU Equipement en photocopieuse, projecteur, papier rame et pluviomètre pour les SCAP/RU | Renforcement<br>de capacité de<br>l'OSV<br>Equipement en<br>ordinateur,<br>imprimante et<br>papier rame | <ul> <li>Renforcement<br/>de capacité de<br/>l'OSV</li> <li>Equipement en<br/>ordinateur,<br/>photocopieuse<br/>en couleur,<br/>appareil photo<br/>et papier rame</li> </ul> | <ul> <li>Renforcement<br/>de capacité de<br/>l'OSV et des<br/>SCAP/RU</li> <li>Equipement en<br/>photocopieuse,<br/>projecteur, et<br/>papier rame</li> </ul> |

#### **Tchad**

Cette activité a consisté à appuyer la mise en place et/ou redynamisation des structures communautaires de veille et d'alerte précoce afin de faire un meilleur suivi contextuel pour contribuer à améliorer les résultats de l'analyse du cadre harmonisé conformément aux articles de l'Arrêté N° 2272 du mai 2017 portant sur la mise en place du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises (DNPGC) au Tchad.

C'est dans ce sens que deux ateliers (premier en aout 2019 et septembre 2020) ont été organisés avec pour objectif de renforcer les capacités sur leur rôle et responsabilités, ainsi que sur les outils de collecte des données, des différentes structures constituant le Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce (SISAAP).

Pour mener à bien leur travail, 5 bureaux ont été construits et dotés d'équipements et du matériel de travail. Il s'agit des bureaux de : Comité Départemental d'Action (CDA) de Fouli et Kaya, CLA (Comité local d'Action) de Bagasola et Comité Local d'Action (CLA) de (Daboua et Liwa).

Dans le cadre de cet appui, 7 bulletins d'information ont été produits par le point focal SISSAP sur base des données collectés par des relais communautaires auprès des ménages sentinelles dans les 6 localités (Bagasola, Liwa, Kiskra, Kiskawa, Nguéléa et Daboua). À cela s'ajoute le suivi hebdomadaire dans les marchés locaux. Ces bulletins produits sont ensuite partagés avec les partenaires d'Oxfam œuvrant au niveau provincial et national en vue de les alerter sur une quelconque crise et leur permet de faire le suivi de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale dans les zones identifiées.

L'implication des services techniques dans la réalisation des activités du projet renforce la coordination et la durabilité des actions. Les autorités ont participé au suivi et accompagnement des bénéficiaires.

# R3. Les jeunes femmes et hommes deviennent des acteurs stratégiques de changement et s'engagent dans la consolidation de la paix et la stabilité de la zone

### <u>A3.1.</u> Analyse participative des risques et vulnérabilités pour une meilleure justice de genre & résilience

Le VRA (Vulnerability Risk Assessment) est une approche méthodologique développée par Oxfam qui permet de faire une analyse participative et inclusive des risques, des vulnérabilités et des capacités des acteurs locaux. Afin de compléter les nombreuses analyses de contexte faites par Oxfam et ses partenaires, il s'agit ici de mettre en place un processus participatif et inclusif (durant environ 3 mois, avec un atelier de travail de 3-4 jours) pour mesurer les risques et vulnérabilités ressentis par l'ensemble des acteurs locaux, à commencer par les plus vulnérables et les femmes. L'objectif ici est de mieux comprendre les causes structurelles de vulnérabilité et ses liens de causalité, ainsi que d'élaborer un plan d'action pour améliorer la justice de genre et les capacités de résilience. Ces analyses permettent d'affiner les objectifs et interventions.

#### Niger

La disponibilité du point Focal VRA (le coordinateur du Consortium Trust Fund Tchad dont le lead est assuré par Oxfam) a été négociée et obtenue avec l'appui du Coordonnateur Régional. Ainsi, la formation des facilitateurs a eu lieu du 16 au 20 décembre 2019 à Diffa. L'exercice terrain dans la zone N'Guigmi-Kabalewa avec les facilitateurs animé en langues locales dans les différentes communes de la zone du projet a permis à Oxfam d'avoir les résultats suivant après présentation en plénière, suivi d'un exercice de synthèse et de vote selon le degré de la gravité, les différents risques identifiés classés par ordre décroissant en fonction des points récoltés:

|    | Risques                               | Points obtenus |
|----|---------------------------------------|----------------|
| 1  | Faible taux de scolarité              | 31             |
| 2  | Chômages des jeunes                   | 30             |
| 3  | Déforestation                         | 30             |
| 4  | Conflit inter communautaire           | 30             |
| 5  | Sècheresse                            | 29             |
| 6  | Manque de pistes bitumées             | 26             |
| 7  | Insuffisance d'eau potable            | 26             |
| 8  | Cherté de vie                         | 25             |
| 9  | Faible couverture en source d'énergie | 24             |
| 10 | Inondation                            | 23             |
| 11 | Insuffisance de couverture sanitaire  | 23             |
| 12 | Insuffisance des terres cultivables   | 20             |

Cinq risques ont été retenus à savoir : faible taux de scolarité, chômage des jeune, déforestation, conflits inter communautaire et sécheresse.

Après cette étape, cinq groupes sociaux ont été déclarés les plus exposés aux risques : Agriculteurs, Eleveurs, Commerçants, Pécheurs et Jeunes.

L'analyse de vulnérabilités a consisté à faire la confrontation entre les cinq premiers risques les plus prioritaires et les cinq groupes sociaux. Une appréciation de 0 à 3 a été maintenu selon le

degré d'exposition du groupe social au risque (0 = aucun, 1 = faible, 2 = moyen et 3 = élevé). De cet exercice il ressort les niveaux d'exposition suivant en fonction des risques :

| Risques         | Faible taux  | Chômage    | Déforestation | Conflits inter | Sècheresse |
|-----------------|--------------|------------|---------------|----------------|------------|
| Groupes sociaux | de scolarité | des jeunes |               | communautaire  |            |
| Agriculteurs    | 2            | 2          | 3             | 3              | 3          |
| Eleveurs        | 3            | 2          | 3             | 3              | 3          |
| Commerçants     | 2            | 2          | 1             | 3              | 2          |
| Pécheurs        | 2            | 1          | 3             | 3              | 3          |
| Jeunes          | 3            | 3          | 2             | 3              | 2          |

La lecture de ce tableau nous montre que le risque le plus élevé est le conflit inter communautaire suivi respectivement de sécheresse et de déforestation. Cfr rapport en **annexe 12**.

#### **Tchad**

Cette activité a débuté par un renforcement des capacités techniques du personnel d'Oxfam du 18 au 20 février 2020, de son partenaire, les représentants des réseaux des jeunes, des représentants des communes et des services techniques sur l'analyse participative des risques et vulnérabilités. Elle a été facilitée par le Point Focal VRA. Suite à la rupture de contrat avec le partenaire de mise en œuvre, les ateliers communautaires n'ont pas pu eu lieu. Pour ce faire, il a été organisé à la place à Bagasola un atelier d'analyse de risques et vulnérabilités du 6 au 8 juillet 2021 qui a regroupé 40 participants dont 18 femmes composés de représentants des structures de suivi de vulnérabilité de Kaya, les autorités administratives de Kaya, les représentants des communes de Liwa, les représentants du réseau des jeunes, les acteurs des organisations de la société civile, les représentantes des organisations féminines, les représentants des producteurs maraîchers de Bagasola, des représentants des ONGs locales, des représentants des ONGs internationales, le représentant de la radio locale de Bagasola et du staff technique du projet. Cela a permis d'élaborer des plans d'action locaux qui serviront de socle dans la préparation des réponses humanitaires futures.

Les 10 risques principalement retenus sont :

- 1. L'insécurité liée aux attaques des GANE;
- 2. L'insécurité alimentaire ;
- 3. Les aléas climatiques (ici les discussions ont permis aux participants de retenir les inondations pour la suite des travaux) ;
- 4. Les conflits intercommunautaires ;
- 5. La justice parallèle;
- 6. La corruption du système administratif;
- 7. L'ensablement des terres des Ouadis;
- 8. Le mariage précoce des filles
- 9. Le vol des animaux ;
- 10. Les conflits éleveurs/agriculteurs

Les TdR de l'analyse VRA sont disponibles en <u>annexe 13</u> et le rapport de l'analyse est disponible en <u>annexe 14</u>.

### <u>A3.2.</u> Renforcement des capacités et sensibilisation des acteurs locaux sur la gestion non violente des conflits

#### **Niger**

Entre novembre et décembre 2019, quatre ateliers de formation en vie associative, prévention et gestion non violente des conflits à l'intention de 169 personnes essentiellement composées de jeunes filles et garçons ont été organisés. L'objectif des différentes sessions était d'initier ces jeunes membres des cadres de concertation pour la paix ainsi que les conseils communaux de jeunes sur la vie associative, la prévention et la gestion non violente de conflits. Ces renforcements de capacité ont été d'une importance capitale afin d'outiller les jeunes des cadres pour affronter des défis dans le cadre de la mise en œuvre de leur mandat. Plusieurs activités ont été conduites par les jeunes comme le plaidoyer sur les mesures restrictives. Celui-ci a eu un bon résultat car les couvres feux ont été repoussé d'une heure. En somme on peut dire que les cadres jouent un rôle très important dans la vie de leur commune et c'est pourquoi les mairies les impliquent dans toutes les questions de la jeunesse.

En outre, trois ateliers conjoints (un atelier par département) ont été organisés et ont regroupé à la fois les jeunes et les autorités locales. Au total 60 personnes, essentiellement des jeunes dont 25% de femmes, y ont pris part. L'objectif de ces différentes rencontres était d'identifier les sources des conflits et les moyens de prévention et de gestion non-violente des conflits. A cette occasion, les principaux conflits à savoir (1) les conflits liés à l'accès et la gestion des ressources, (2) les conflits entre agriculteurs et éleveurs, (3) les conflits entre éleveurs, (4) les tensions liées au banditisme et à la délinquance, etc. ainsi que leurs causes ont été largement discutés. Les rôles que peuvent jouer les acteurs qui militent en faveur de la paix tel que les leaders communautaires et religieux, les ONG internationales et nationales, les autorités administratives et coutumières, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) pour renforcer la cohésion sociale et la paix ont été expliqué et compris par l'assistance.

#### **Tchad**

Un atelier de renforcement des capacités des acteurs locaux sur la gestion non violente des conflits, l'engagement communautaire et la gouvernance concertée des ressources naturelles a été tenu à Bol, chef-lieu de la province du Lac les 9, 10, 11 Juin 2021. 15 autorités administratives et traditionnelles (15 hommes) et 30 leaders des organisations des jeunes et des femmes (dont 10 femmes) issus de Liwa, Daboua, Baga Sola et Bol, y ont participé, soit un total de 45 participants.

L'objectif général de cet atelier de formation était de renforcer les capacités et sensibiliser les acteurs locaux sur la gestion non violente des conflits et la vie associative. Les objectifs spécifiques étaient les suivants:

- Sensibiliser les acteurs locaux sur la gestion inclusive de la sécurité dans la Province du Lac Tchad ;
- Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et la gestion non violente des conflits :
- Renforcer les capacités des acteurs locaux sur la vie associative et l'engagement volontaire des jeunes dans les actions communautaires.

L'atelier a permis une prise de conscience et une connexion entre les autorités

administratives/traditionnelles et les jeunes afin d'enclencher une dynamique inclusive dans la gestion non violente des conflits. A l'issu de la formation les participants ont assimilé la nécessité d'avoir un mécanisme de résolution de conflit qui implique l'ensemble des acteurs dont les jeunes. Le rapport de cet atelier est disponible en <u>annexe 15</u>.

### <u>A3.3.</u> Mise en place de cadres de concertation des jeunes pour la paix, la cohabitation pacifique et la conscientisation à la citoyenneté active

#### Niger

**Au Niger**, cinq (5) ateliers communaux ayant regroupé **136 participants** (dont 90 hommes et 46 femmes) ont été organisés dans chacune des communes d'intervention en octobre 2019. A l'issue de ces ateliers ayant regroupé les responsables communaux, les services techniques (Développement communautaire et Jeunesse et Sport) ainsi que des représentants des jeunes, cinq Cadres de Concertation Communale des Jeunes pour la Paix (CCCJP) ont été mis en place.

Cette mise en place a été l'aboutissement d'un processus en trois étapes : (1) l'adoption des textes fondamentaux (règlement intérieur et statuts du cadre), (2) l'installation officielle du bureau du CCCJP et, (3) l'élaboration du plan d'action du CCCJP.

Au vu de l'évolution du contexte socioéconomique et sécuritaire de la zone, lors de l'atelier de replanification tenu en juin 2020, il a été recommandé d'accompagner ces différents cadres de concertation à réviser et affiner leur plan d'action de sorte à les rendre sensibles aux conflits.

Après la révision/mise à jour de leur plan d'action, les CCCJP ont signé une convention de collaboration avec le partenaire local de mise en œuvre SOS Civisme. A cet effet ils ont bénéficié d'un soutien financier du projet pour la mise en œuvre de quelques activités prévues dans leurs plans d'action. Une réunion de bilan de ces activités a été organisée en avril 2021

A noter par ailleurs qu'un cadre régional de concertation des jeunes pour la paix (CRCJP) regroupant les différents CCCJP a été mis en place.

Un atelier de renforcement des capacités en plaidoyer des jeunes des cadres de concertation a été fait par Oxfam en décembre 2021. Il y a également eu ce mois-là l'organisation de caravanes de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale avec les autorités communales et coutumières, ainsi que les services techniques de l'Etat.

#### **Tchad**

Un atelier réunissant une quarantaine des participants a été organisé du 09 au 11 aout 2021 pour la mise en place de cadres de concertation des jeunes pour la paix, la cohabitation pacifique et la conscientisation à la citoyenneté active. L'objectif général de cet atelier était de promouvoir une connexion régionale (Tchad-Niger) entre les jeunes en mettant en place de cadres de concertation des jeunes pour la paix, la cohabitation pacifique et la conscientisation à la citoyenneté active. Cependant, la pandémie COVID-19 a empêché cette mise en réseau.

À l'issu de l'atelier les objectifs spécifiques suivants ont été atteints :

4 Cadres de concertation des jeunes constitués chacun d'un bureau de 10 personnes pour les zones du Daboua, Liwa, Baga Sola et Bol ont été mis en place et appuyés pour l'élaboration de leurs plans d'actions citoyennes. Un accent particulier a été mis sur la

- cohérence des plans d'actions ainsi que sur leur efficacité.
- Impulser une dynamique d'engagement communautaire afin de provoquer un activisme communautaire affirmé pour les questions de la paix et de la cohésion sociale portées dans un plan d'action. Cet objectif s'est matérialisé par la conception et le déroulement des plans d'actions de chaque cadre de concertation mis en place. Au-delà de la formation et de l'élaboration du plan d'actions, les cadres de concertation ont été renforcés en matériel leur permettant de mener de manière autonome les activités de sensibilisation et les réunions virtuelles et en présentiel. Chaque cadre de concertation a donc reçu un ordinateur, un kit de sonorisation et un kit de visibilité (kakemonos, t-shirt).

Cfr Annexe 16 pour le rapport de mission de la mise en place des cadres de concertation.

## <u>A3.4.</u> Organisation de séances publiques de sensibilisation sur la cohabitation et la coexistence pacifique

#### Niger

Dans le cadre de cette activité, plusieurs actions de sensibilisation ont été conduites. A cela s'ajoute l'organisation et la conduite du 22 au 24 décembre 2021 des caravanes de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale en s'appuyant sur les cadres (CCCJP) et les structures locales telles que les COFO, chefferies, les comités de paix par les mairies de N'guigmi et Kabalewa. Au total, 31 villages/sites ont été visité et la caravane de sensibilisation a touché environ 3325 personnes (11664 hommes, 815 femmes, 847 jeunes hommes et 499 jeunes filles), les jeunes appartiennent à la catégorie 15 à 35 ans.

#### **Tchad**

À la suite des formations sur la citoyenneté active, l'activisme communautaire, la cohabitation pacifique et l'élaboration des plans d'actions, un appel à projet a été lancé pour l'organisation de séances publiques de sensibilisation (caravanes et séances théâtrales) sur la paix, la cohabitation et la coexistence pacifique au profit des organisations des jeunes du Lac.

Le but de cet appel à projet était de contribuer au renforcement de la participation et du leadership des jeunes et des femmes dans la construction de la paix, la cohésion et la coexistence pacifique des communautés du Lac.

63 dossiers de candidatures ont été reçus à la suite de cet appel dont 4 candidatures des organisations des jeunes ont été retenues pour l'organisation des caravanes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique à travers la mise en scène par des troupes théâtrales; des débats radios, des caravanes motorisées, des matchs de football. Ces activités de sensibilisation avaient porté sur la paix et se sont déroulées à Bagasola, Daboua, Bol et Liwa en décembre 2021. Cfr Annexe 17 pour le rapport d'un dialogue communautaire sur la cohabitation pacifique. L'annexe 18 est l'avis d'appel à projets pour l'organisation de séances publiques de sensibilisation sur la paix, la cohabitation et la coexistence pacifique. L'annexe 19 est le rapport d'activité de la conférence débat au Lycée de Bagasola sur la paix, coexistence et cohabitation pacifique.

- aperçu des activités non-exécutées (et pourquoi)

<u>A3.5.</u> Plaidoyer conjoint avec les associations de jeunes pour la révision des mesures restrictives compromettant l'accès aux moyens d'existence

Comme mentionné plus haut, cette activité n'a pas pu être réalisée en raison de la survenue de la pandémie COVID-19 qui a impacté la possibilité de voyages transfrontaliers. Cependant, plusieurs initiatives nationales de plaidoyer et formations ont eu lieu dans les deux pays afin de faire entendre les voix des jeunes. Cfr <u>annexe 20</u> qui présente le rapport de la formation des jeunes leaders en techniques de plaidoyer.

De plus, dans le cadre du suivi/harmonisation/partage d'expérience entre les deux pays, il était prévu d'organiser une rencontre régionale au Tchad (à l'instar de celle organisée en Novembre 2019 dans le cadre du projet « Hydroponie » financé par la DGD D5.1) en février 2020 avec la participation du chef de projet de l'équipe au Niger. Malheureusement, la situation de Covid 19 avec les restrictions des déplacements n'a pas permis de réaliser cette rencontre.

# - aperçu des résultats finaux atteints, de leur pertinence et de l'efficience de la méthodologie utilisée

Les trois résultats suivants ont été atteints :

- R1 : 2500 jeunes (dont 60% de femmes) améliorent leur autonomie socio-économique, leur sécurité alimentaire et auront des capacités renforcées
- R2 : les organisations communautaires et économiques sont renforcées afin d'améliorer la prévention des risques et l'accès aux marchés alimentaires locaux de part et d'autre de la frontière
- R3 : les jeunes femmes et hommes deviennent des acteurs stratégiques de changement et s'engagent dans la consolidation de la paix et la stabilité de la zone

Selon l'évaluation finale, l'approche participative et consultative utilisée pour définir l'intervention a permis de mettre en lumière les besoins les plus importants dans la zone de mise en œuvre du projet et de proposer les activités adaptées pour répondre à ces besoins. Les trois résultats – et les activités qui étaient liées – sont pertinents pour couvrir ces besoins car combinent plusieurs secteurs pour permettre une approche intégrée afin de renforcer la résilience des populations bénéficiaires du projet. L'efficience du projet a été analysée au moment de l'évaluation finale, principalement aux niveaux des ressources financières, des ressources humaines, des méthodes de gestion et de coordination, ainsi qu'au niveau de la gestion des ressources matérielles. L'évaluation de l'efficience du projet a permis de relever que le taux d'exécution financière est en dessous du budget prévu avec un niveau de réalisation des activités proche de 100%. Ensuite les ressources humaines et les ressources matérielles ont été gérées de façon rationnelle, ce qui a permis d'assurer l'atteinte des résultats. Les résultats obtenus sont ainsi en adéquation avec les ressources mobilisées. La rallonge de 6 mois a permis de réaliser les activités ayant accusé un retard. Enfin la mobilisation des acteurs étatiques et communautaires, en plus des performances des acteurs de mise en œuvre du projet a permis de délivrer des produits en quantité et en qualité satisfaisantes sur les différentes composantes du projet. La mission d'évaluation conclut que le projet a été mis en œuvre de façon efficiente.

### - comparaison avec les résultats escomptés: mieux ou moins bien que ce qu'on attendait?

Les résultats obtenus sont satisfaisants et sont semblables à ce qui était attendu. Nous pouvons noter plusieurs succès du projet, qui pourront être répliqués à travers de nouveaux financements et dans potentiellement d'autres contextes.

Les activités et approches utilisées ont permis de renforcer les capacités locales, d'offrir des opportunités économiques plus durables aux jeunes ainsi que de renforcer la cohésion sociale dans les zones d'intervention. Une approche multi-sectorielle et holistique permet une amélioration plus durable des situations alimentaires et économiques, tout en tenant compte des impacts du changement climatique et de la protection de l'environnement.

L'implication des communautés dans le cadre de l'implémentation et du suivi des activités du projet leur a permis de davantage s'approprier les activités, résultats et démarches, permettant plus de pérennité des acquis du projet. Sur le plan individuel, les bénéficiaires, en particulier les femmes, ont vu leurs capacités techniques, leurs moyens de production et leur niveau de connaissance améliorés.

Sur le plan économique et comme attendu, l'action a contribué à améliorer les revenus des ménages très vulnérables et leurs moyens de subsistance à travers les activités de Cash for Work et le financement des micro-projets. La possibilité pour les bénéficiaires de lancer leurs propres activités génératrices de revenu leur permet de garantir des ressources pour leurs ménages et améliore leur résilience pour une durée plus longue.

La récupération et la protection des espaces agricole/pastoraux grâce au Cash For Work a permis d'améliorer le potentiel de production agricole de la zone qui fait de plus en plus face à l'impact du changement climatiques.

Impliquer les autorités locales et les services techniques dans les différentes activités du projet permet un meilleur ancrage local, une meilleure appropriation en vue d'un transfert progressif des activités. Cela permet de mettre en œuvre l'un de nos engagements liés à la localisation et au renforcement des capacités.

L'un des résultats « moins bien que ce qu'on attendait » est lié aux échanges inter-pays. En effet, il a été difficile de maintenir une dynamique transfrontalière en raison de la pandémie COVID-19 et de l'insécurité grandissante dans les deux pays qui a impacté l'espace humanitaire et les déplacements. Il est important de tenir compte de ces éléments dans de futurs projets transfrontaliers, des apprentissages sont tirés de ce projet et ils serviront à la mise en œuvre de projets similaires par les partenaires et Oxfam.

#### - examen des facteurs qui sont à l'origine d'un meilleur ou d'un moins bon résultat

Au cours de la mise en œuvre du projet, plusieurs facteurs externes et internes ont influencé la mise en œuvre du projet :

Externes – Moins bons résultats :

- L'insécurité de la zone du projet lié aux incursions des groupes armés non étatiques (Boko Haram), suivi par exemple d'actions militaires prises par l'état tchadien, ont par moment occasionné l'arrêt momentané des activités du projet;
- Les élections présidentielles et le décès du présent de la république tchadienne a occasionné des périodes de suspension des activités ;
- ➤ L'avènement du Covid-19 a joué sérieusement sur les prix de la matière première du fait de la fermeture des frontières, ainsi que sur le bon déroulement des activités;
- La rupture de contrat avec le partenaire de mise en œuvre au Tchad et de l'instabilité du poste du chef de projet a eu une incidence dans l'exécution. Ces facteurs ont tous contribué à un retard dans l'exécution des activités. Toutefois, la mise en place de

comité ad hoc<sup>1</sup> au cours de la mise en œuvre du projet a produit des effets positifs car il a permis une forte implication de l'ensemble des acteurs pour les appuis/conseils aux porteurs de microprojets d'une part et de responsabiliser/discipliner ces acteurs d'autre part.

#### Externes – Bons résultats

- L'implication des services techniques dans la zone du projet a permis de faire le suivi des activités malgré les obstacles opérationnels.
- L'appropriation du projet par les bénéficiaires des microprojets est un grand succès dans l'exécution des activités.

#### Interne – Moins bon résultat :

Coordination du projet : le recrutement tardif du coordinateur du projet, ainsi que son départ précoce ont impacté les dynamiques d'échanges entre les deux pays. Cependant, la nouvelle structure de coordination mise ensuite en place a permis de maintenir le contact ainsi que d'échanger sur certaines activités et approches communes.

#### - enseignements tirés, principales conclusions

Les enseignements principaux sont les suivants :

- Il est crucial d'impliquer les jeunes dans les projets dans la zone du Lac Tchad au vu de leur rôle important dans les activités économiques et la cohésion sociale de leurs communautés. En effet, offrir des opportunités économiques aux jeunes permet d'éviter qu'ils ne soient tentés de rejoindre les rangs des groupes armés non étatiques pour avoir des revenus pour subvenir aux besoins de leur ménage, ou bien tout simplement par ennui.
- Difficultés (liées à l'accès, à la coordination et aux contextes) de mettre en œuvre des activités conjointes entre deux pays qui connaissent une forte instabilité et insécurité grandissante.
- Importance de capitaliser sur ce qui a été fait dans ce projet afin d'orienter des projets similaires (notamment au Burkina Faso qui a débuté un projet aligné sous le même financement D5.2 des échanges ont déjà été organisés entre les trois équipes de mise en oeuvre)
- Lorsqu'on ne renforce pas les capacités des bénéficiaires d'AGR et microprojets avant la remise des financements, le risque d'enregistrer de lourdes pertes est plus élevé (par exemple le cas d'AGR aviculture (qui a concerné 6 bénéficiaires sur 150 bénéficiaires d'AGR).
- L'approche nexus (Humanitaire-Développement-Paix) est une approche multisectorielle qui facilite le renfoncement de la résilience. En effet, le fait de combiner plusieurs approches et actions au profit des mêmes bénéficiaires leur permet de vite se reconstituer en évitant l'utilisation des stratégies néfastes. Ainsi, l'appui en AGR individuelles, microprojets collectifs, le cash for work, les activités des sensibilisations sur la consolidation de la paix, l'appui en intrant agro-pastoraux, la mise en place des cadres de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce sont au total deux comités ad hoc qui ont été mis en place dont 01 dans le Département de Kaya et l'autre dans le Département de Fouli. Chaque comité était constitué de : Un représentant du Comité Départemental d'Action ; Un représentant de l'élu local ; Un représentant du secteur de l'Elevage ; Un représentant du secteur de l'ANADER ; Un représentant du secteur de pêche ;Un représentant du secteur des mines et carrières ;Un représentant de la Délégation de l'action sociale ;Un représentant du réseau des jeunes. Le comité a principal objectif de valider non seulement la liste des projets individuels et collectifs sur la base des outils de suivi élaborés au préalable, mais aussi et surtout d'identifier les besoins en renforcement des capacités/accompagnement aussi bien pour les microprojets individuels ou collectifs.

concertations, le renforcement des capacités des bénéficiaires d'AGR individuelles et collectives, à travers l'implication des personnes ressources garantissent la durabilité des actions du projet.

Le projet a contribué à la résilience des jeunes femmes et hommes affectés par la crise du bassin du Lac Tchad (crise sécuritaire et crise climatique) à travers le renforcement du pouvoir socioéconomique et de la sécurité alimentaire des jeunes femmes et hommes et la promotion de la paix et la cohésion sociale dans les zones transfrontalières mais un certain nombre de défis/contraintes restent à relever dans le processus de la pérennisation des acquis. Le contexte sécuritaire dans la région du Lac Tchad continue de se dégrader en raison notamment des instabilités politiques et des coups d'Etat dans plusieurs pays de la région ; l'impact du changement climatique se fait de plus en plus ressentir sur les populations plus vulnérables et dépendantes de terres de moins en moins fertiles. On note également l'impact économique de crises hors de cette région (comme par exemple en Ukraine). L'ensemble de ces facteurs qui se superposent contribuent à augmenter les besoins dans la zone du Lac Tchad, qui est menacée actuellement par l'une des pires crises alimentaires qu'elle n'ait jamais connue. Ce projet a posé des bases solides dans les zones d'intervention pour rétablir le tissue économique et contribuer à la cohésion sociale. Des approches innovantes ont été mises en place dans les communes d'intervention, et les apprentissages de la mise en œuvre permettront de répliquer et d'adapter cette approche à d'autres contextes (par exemple au Burkina Faso qui bénéficie d'un financement D5.2 similaire).

L'évaluation finale annexée à ce rapport fournit également de précieuses conclusions et recommandations.

### • Objectif spécifique:

| Objectif spécifique 1   | Renforcer le pouvoir socio-économique et la sécurité alimentaire des jeunes femmes et hommes dans les zones transfrontalières du Tchad et du Niger, grâce à un accès accru et sécurisé à des sources de revenus durables et à la sécurité alimentaire |       |         |       |  |
|---|---|-------|---------|-------|--|
| Indicateurs   | Situation de départ Cible Niger Tchad   |       |         |       |  |
| Au moins 70% des activités<br>économiques financées sont<br>rentables ou durables | 0   | 70%   | 77%     | 81%   |  |
| Au moins 90% des ménages<br>bénéficiaires couvrent leurs besoins<br>alimentaires  | 53,4%   | 90%   | 89,67 % | 50,8% |  |
| Objectif spécifique 2   | Promouvoir la paix et la cohésion sociale dans le bassin du Lac<br>Tchad  |       |         |       |  |
| Indicateurs   | Situation<br>de départ  | Cible | Niger   | Tchad |  |
| % de femmes et d'hommes qui<br>affirment une amélioration de la                   | Femme : 42,6 %  | 95%   | 95,45%  | 84%   |  |
| cohabitation pacifique dans la zone   | Homme : 32,1 %  | 95%   | 96%     | 78,2% |  |

• Pour chaque résultat de l'objectif spécifique:

| Indicateurs  | Situation<br>de départ | Cible            | Niger              | Tchad  |
|--|------------------------|------------------|--------------------|--|
| % d'activités économiques financées qui sont fonctionnelles  | 0                      | 85%              | 77%                | 86%  |
| % de femmes trouvant que leur<br>autonomisation économique et leur<br>bien-être se sont améliorés                    | 0                      | 80%              | 94%                | 95%  |
| % de jeunes filles bénéficiaires du<br>projet qui ont amélioré leur revenu   | 0                      | 70%              | 76%                | 88%  |
| % de jeunes hommes bénéficiaires<br>du projet qui ont amélioré leur<br>revenu  | 0                      | 70%              | 78%                | 79%  |
| <b>Résultat 2 :</b> les organisations commu<br>aux marchés alimentaires locaux et la<br>de la frontière              |                        |                  |                    |  |
| % des jeunes hommes /jeunes<br>femmes bénéficiaires qui sont<br>membres des GIE/structures<br>communautaires de base | 44,5%                  | 80%              | NA                 | 66,1%<br>(ensemble des<br>jeunes<br>hommes/femme<br>s de 15-35 ans)  |
| Au moins 80% des GIE /Organisation Communautaire de Base (OCB) mis en place sont opérationnels                       | 0                      | 80%              | NA                 | 95%  |
| % de GIE/OCB de jeunes femmes et<br>hommes ayant augmenté leur chiffre<br>d'affaires d'au moins 30%                  | 0                      | 80%              | NA                 | 92,5%  |
| Nombre de ménages ayant accédé à un revenu temporaire – CFW  | 0                      | 782              | 1.243              | 2025   |
| Nombre de bulletins de suivi de la vulnérabilité et d'ateliers de présentation des résultats produits                | 0                      | 8                | 2                  | NA   |
| Résultat 3 : les jeunes femmes et  |                        | iennent des acte | urs stratégiques a | e changement e   |
| s'engagent pour la paix et la stabilité % des jeunes participant à la consolidation de la paix                       | 34,5%                  | 80%              | 85%                | 55,6% (jeunes<br>femmes 15-35<br>ans) 78%<br>(jeunes<br>garçons 15-35<br>ans) 61,6%<br>(ensemble<br>jeunes<br>femmes/hom<br>mes de 15-35<br>ans) |
| Au moins 10 % des jeunes<br>bénéficiaires qui participent aux  | 0                      | 10%              | 40%                | NA   |

| activités du projet sont devenus des  |   |    |    |    |
|---|---|----|----|----|
| leaders actifs  |   |    |    |    |
| Nombre d'actions de plaidoyer et de mesures prises au niveau national/local par les autorités pour favoriser l'accès des jeunes aux moyens d'existence et à la paix | 0 | 2  | 3  | NA |
| Dépenses par résultat   |   | NA | NA | 1  |

| Activités planifiées   | Activités réalisées | Commentaires sur les écarts   |
|--|---------------------|---|
| A1.1. Études de marché et prospection pour le choix des filières porteuses   | Réalisée            | Les deux rapports sont disponibles  |
| A1.2. Analyse participative du volume et de la répartition des tâches non rémunérées et informelles des femmes     | Réalisée            | Les analyses sont disponibles<br>dans les deux pays et les<br>résultats ont informé la mise<br>en œuvre du projet                                     |
| A1.3. Élaboration d'un guide d'appel à projets avec les autorités, communautés locales et services techniques      | Réalisée            | Les deux guides sont disponibles.   |
| A1.4. Identification individuelle des jeunes filles et garçons avec l'aide des associations de jeunes et de femmes | Réalisée            | Les jeunes filles et garçons<br>ont été identifiés dans les<br>deux pays selon un processus<br>bien défini et transparent                             |
| A1.5. Formation professionnelle et technique des jeunes sur l'entreprenariat et la filière choisie                 | Réalisée            | Plusieurs formations ont été<br>données dans les deux pays,<br>soit par Oxfam soit par ses<br>partenaires   |
| A1.6. Financement de 180 projets individuels pour les jeunes femmes et hommes                                      | Réalisée            | 150 projets individuels ont été financés au Niger et 30 au Tchad  |
| A1.7. Subvention de 20 projets collectifs pour les jeunes femmes et hommes (Tchad)                                 | Réalisée            | 20 projets collectifs pour des groupements ont été financés   |
| A1.8. Appui technique, coaching et accompagnement des jeunes tout au long du projet                                | Réalisée            | Les systèmes de suivi établis<br>dans les deux pays ont permis<br>d'identifier les besoins en<br>accompagnement des jeunes,<br>ainsi que d'y répondre |
| A2.1. Réhabilitation des infrastructures de base (points d'eau d'irrigation, marchés) – Niger                      | Réalisée            | Après évaluation, les infrastructures ont été réhabilitées en fonction des besoins les plus importants dans la zone                                   |

| A2.2. Identification des activités clés et soutien financier aux activités de production, commercialisation et transformation (PCT) – Tchad       | Réalisée               | 20 GIE ont bénéficié de cette activité   |
|---|------------------------|--|
| A2.3. Appui en intrants<br>agropastoraux et accompagnement<br>& suivi technique – Niger   | Réalisée               | 40 jeunes bénéficiaires de cette activité  |
| A2.4. Accompagnement / facilitation des relations entre les bénéficiaires des PCT et autres acteurs d'intérêt via le renforcement des GIE - Tchad | Réalisée               | Mise en réseau réalisée  |
| A2.5. Protection et/ou restauration des espaces agropastoraux dégradés via le « Cash For Work »   | Réalisée               | 782 jeunes (F : 224, H : 558)<br>au Niger<br>1243 jeunes (F : 716 ; H :<br>527) au Tchad   |
| A2.6. Appui aux systèmes d'alerte précoce et renforcement de la coordination avec les autorités publiques   | Partiellement réalisée | Niger: réalisée à 80% car il a manqué un appui pour la tenue des réunions des OSV afin de faire du plaidoyer pour que les mairies prennent en compte le fonctionnement des OSV dans leur PIA Tchad: réalisée |
| A3.1. Analyse participative des risques et vulnérabilités pour une meilleure justice de genre & résilience  | Réalisée               | Les rapports VRA sont disponibles dans les deux pays. Les risques et vulnérabilités ont permis d'affiner l'approche de mise en œuvre du projet   |
| A3.2. Renforcement des capacités et sensibilisation des acteurs locaux sur la gestion non violente des conflits                                   | Réalisée               | Ateliers menés dans les deux pays  |
| A3.3. Mise en place de cadres de concertation des jeunes pour la paix, la cohabitation pacifique et la conscientisation à la citoyenneté active   | Réalisée               | Cette activité a été organisée<br>en octobre et novembre 2019<br>respectivement au Niger et au<br>Tchad.   |
| A3.4. Organisation de séances publiques de sensibilisation sur la cohabitation et la coexistence pacifique  | Réalisée               | Les séances ont été<br>organisées dans les deux pays   |

| A3.5. Plaidoyer conjoint avec les associations de jeunes pour la révision des mesures restrictives compromettant l'accès aux moyens d'existence | Non réalisée | Comme mentionné plus haut, cette activité n'a pas pu être menée en raison de la panémie de COVID-19, l'insécurité, les manques de coordination |
|---|--------------|--|
|---|--------------|--|

#### 4. Impact et durabilité

#### - durabilité et garanties de durabilité des résultats atteints

La durabilité des résultats atteints est partiellement garantie grâce :

- Au rapport sur les filières porteuses qui a permis d'identifier les filières les plus durables et de guider les choix du comité de sélection. La plupart du temps, les jeunes qui souhaitent lancer une AGR copient les exemples de réussite de leurs proches, ce qui n'est pas forcément gage de succès car cela peut saturer le marché, et les aptitudes entre individus diffèrents pour réussir avec un certain type d'AGR varient. Une attention particulière a été portée à ce constat et a guidé la sensibilisation et la sélection des activités.
- Les AGR ont été réellement appropriées par les bénéficiaires ; certain.e.s ont également adapté/développé leurs activités, gage de durabilité et pérennité des acquis du projet.
- Implications des autorités locales pour les activités de cash for work, d'AGR, de consolidation de la paix et de cohabitation pacifique, tout en gardant le principe d'indépendance. Le fait de se reposer sur des structures développées dans un cadre soutenu par les autorités est important pour la durabilité de celles-ci : les autorités ont en effet un interlocuteur pour parler auprès des jeunes, et ces derniers peuvent faire entendre leur voix. Si le dialogue continue, il y a des chances que ces cadres continuent de se réunir.
- Plusieurs sessions de renforcement des capacités sur des thèmes et compétences diverses permettent d'augment la durabilité de l'action.

Cependant, certaines limites dans la durabilité sont dues à plusieurs facteurs :

- Le défi de la survie des AGR Malgré le tableau prometteur dressé ci-dessus, la question de la durabilité des AGR reste un sujet difficile. Ce point était d'ailleurs anticipé dans la proposition, notamment pour le financement des AGR (finalement transformés en distribution de kits), et la solution de l'implication des autorités au niveau des services communaux via notamment les services techniques largement suivie. Leur rôle sera crucial pour la suite après la fin du projet effectif pour s'assurer de la durabilité, car ils resteront les seuls acteurs sur place à pouvoir faire le suivi. A ce stade du projet, la question à se poser pour encourager la durabilité est de savoir pourquoi les AGR disparaissent, et en discuter avec des responsables d'AGR elles-mêmes (notamment celles qui ont réussi à durer mais aussi celles qui se sont arrêtées), et les services techniques.
- Le problème de l'indépendance des cadres de concertation peut se poser : s'ils sont trop proches des autorités, ils pourraient apparaitre aux yeux de jeunes comme de simples chambres d'écho du pouvoir, ce qui entamerait leur crédibilité. Pour la suite du projet, les équipes pourraient donc poser deux priorités concernant la redevabilité : imaginer un plan où les cadres puissent fonctionner sans financement et suivi extérieur, et maintenir entre ces cadres et les autorités des liens suffisamment proches pour continuer une discussion

active, tout en maintenant une indépendance qui permettra de conserver leur neutralité auprès des jeunes de leur commune et région. Certains cadres de concertations, comme celui inter-religieux depuis 2014, ont continué leurs activités. Ces acteurs de la société civile peuvent donner des conseils pour soutenir la viabilité des structures des jeunes, dont le plan d'action qui a déjà été développé est un premier pas.

#### continuité prévue du projet

Il n'y a pas une garantie d'un autre financement pour le projet à ce stade, dans aucun des deux pays. Une continuité pourra tout de même être apportée grâce à la consultation et l'implication des membres de la société civile qui mènent des activités de cohabitation pacifique et promotion de la paix, les autres intervenants et les collectivités qui ont commencé à prendre en compte les CCJP dans leurs planifications. Les jeunes, avec certains kits et dotations en matériel qu'ils ont reçu, font des prestations de service à des ONG et les mairies dans le cadre de la cohésion sociale ce qui leur génère des ressources, gage de la survie de ces structures. Des mises en relation entre jeune ont été faites aussi ce qui va permettre un partage d'expérience et aussi un suivi de la part des autorités.

Il est important de noter que ce type de projet et d'activités nécessitent une durée de mise en œuvre assez longue afin de garantir une bonne préparation, implication et un impact.

#### - analyse d'impact (attendu et inattendu)

Comme indiqué dans l'évaluation finale, l'impact du projet est notable à plusieurs niveaux :

- Sur les moyens d'existence des jeunes et leurs opportunités économiques
- Sur l'économie des ménages et de la communauté
- Sur la sécurité alimentaire des ménages
- Sur les dynamiques sociales et la consolidation de la paix
- Sur le leadership des femmes

Il n'y a pas d'impact inattendu notable.

Davantage d'informations sont disponibles à ce propos dans la section 3.4 de l'évaluation finale du projet.

#### 5. Partenaires

#### - bilan final de la coopération avec les partenaires locaux et (inter)nationaux

#### Niger

Oxfam a mis en œuvre ce projet en étroite collaboration avec :

- L'ONG nationale « SOS Civisme » qui dispose d'une grande expérience dans le domaine de la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale et qui assure la mise en œuvre des activités du résultat 3 ;
- Un protocole a été signé avec l'université de Diffa dans le cadre de la formation et de l'encadrement/coaching des jeunes entrepreneurs promoteurs des microprojets ;
- Les services techniques (développement communautaire, environnement, élevage et agriculture et jeunesse et sport) ont été impliqués dans la réalisation de toutes les activités (identification des bénéficiaires, des sites et types des travaux à conduire et à suivre) ;

- Les collectivités territoriales (conseil régional de Diffa, Mairies) qui constituent les portes d'entrée et ont été impliquées dans la mobilisation, sensibilisation des communautés et l'indentification des bénéficiaires ;
- Le Secrétariat Permanent Régional du Dispositif National de Prévention et Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (SPR/DNPGCCA) de Diffa a assuré le lead des activités d'alerte précoce et de suivi de la vulnérabilité;
- D'autres acteurs (SNU et ONG) interviennent dans la zone du projet en mettant les mêmes types d'activités en œuvre. Ce sont notamment : le PNUD, la FAO, PLAN Niger, l'ONG GARKUA, l'ONG ACTED. Des discussions ont eu lieu avec tous ces acteurs pour éviter les doublons, assurer une couverture harmonieuse de la zone et développer des synergies au cours de la mise en œuvre.

#### Au Tchad, Oxfam a mis en œuvre ce projet en étroite collaboration avec :

- (i) Les services techniques (les services de l'environnement et pêche, l'agriculture, l'élevage) qui ont participé à l'ensemble du processus : élaboration du guide d'appel, sélection et validation des dossiers, suivi des jeunes, etc ;
- (ii) Les autorités locales (préfectures, sous-préfectures, etc.) ont également été impliquées durant tout le processus (du lancement du projet au suivi des activités sur le terrain) ;
- (iii) Les collectivités territoriales (mairies de Bagasola, etc.) et les associations de jeunes dans la zone du projet;
- (iv) Les comités départementaux et locaux d'Action (CLA et CDA) et le SISAAP.

Toutes ces entités font partie des comités ad hoc mis en place dans la zone du projet pour le contrôle et la sensibilisation des porteurs des microprojets pour la bonne réussite de leurs activités. Une coordination a également été développée avec d'autres acteurs intervenant dans la zone comme IRC qui a un programme sur la santé/Nutrition, la sécurité alimentaire, protection, Wash et santé de la reproduction ; ACTED qui intervient dans le cadre de la distribution des vivres avec l'appui du PAM ; IMC qui intervient dans le domaine de la santé et BCI qui assure la distribution des vivres avec l'appui du PAM.

Pour l'implémentation du projet, Solidarité Regional était le partenaire de mise en œuvre du projet et comme mentionné plus haut, après une année de mise en œuvre, le partenaire a été déclaré défaillant en raison de l'absence de pièces justificatives des dépenses ayant entrainé la rupture de contrat avec Oxfam. Oxfam a alors procédé à un recrutement de staffs Oxfam pour une mise en œuvre directe des activités sur le terrain.

#### - bilan final de la/des contribution(s) d'autres donateurs

Il n'y avait pas de co-financement d'un autre donateur pour ce projet.

#### - bilan final en matière de synergie et de complémentarité avec les autres acteurs

Dans les deux pays, Oxfam fait partie du cluster sécurité alimentaire et moyens d'existence et du Cluster protection, et participe activement à des réunions de coordination avec les autres partenaires exerçant dans les zones d'intervention du projet. De plus, des projets financés par d'autres bailleurs ont contribué à implémenter des actions qui ont renforcé les actions du présent projet. En effet, dans les mêmes zones du projet il y a eu des complémentarités en matière de transfert cash, l'appui à la production agropastorale, etc. qui permis d'établir un lien avec le financement DGD et renforcer l'appui aux bénéficiaires.

#### 6. Thèmes transversaux: genre et environnement

#### - Résultats obtenus

Genre: sur 6228 participants aux activités diverses (42%) sont des femmes, soit 2638. Outre cette indication, les femmes ont été prises en compte aussi bien dans la répartition des activités que dans les formations qui visent le renforcement de leurs capacités. De plus, les analyses sur le volume et la répartition des tâches au sein des ménages ont également permis d'apporter des informations importantes sur les dynamiques de genre dans les zones d'intervention du projet. Les rapports sont disponibles en annexe.

Environnement : la prévention de la dégradation de l'environnement et la prise en compte des enjeux liés au changement climatique ont été pris en compte dans plusieurs activités. La mise en place de 69 brigadiers de feu (Niger), la mise en place des bandes pare-feu de 300km, la récupération de 137 ha de terre, la récupération des terres (Zaï, demi-lunes, fixation des dunes), le renforcement des capacités des bénéficiaires sur les enjeux liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, le renforcement de capacités techniques en technique CES/DRS constituent des actions en lien avec la lutte contre la désertification. Ces actions ont été jugées pertinentes par les acteurs locaux et surtout par le service technique de l'environnement lors des échanges sur les activités du projet. Néanmoins, l'absence des comités de suivi des réalisations constitue un frein à la durabilité de ses infrastructures.

#### - enseignements tirés

**Genre** : la charge des tâches et des soins des ménages repose davantage sur les femmes que sur les hommes. Il est important d'en tenir compte au moment du ciblage et éviter de rajouter une pression supplémentaire sur les femmes.

**Environnement**: dans un contexte marqué par l'impact du changement climatique, les activités de préservation et de réhabilitation de l'environnement sont jugées cruciales car permettent aux personnes qui vivent de la terre d'utiliser les ressources de manière raisonnée et de préserver leur environnement.

#### 7. <u>Visibilité du donateur</u>

#### - mise en œuvre de ce qui a été convenu en la matière

La visibilité du donateur a été assurée tout au long du projet lors de l'élaboration des outils de communication du projet (banderole, lettes d'invitation, etc.) ainsi que dans les différents documents relatifs au projet, tels que les TdR, rapport d'activités, guides, études, etc. Les véhicules du projet (loués) portent le logo du bailleur de fonds.

Vous pouvez trouver en Annexe 21 quelques photos illustratrices du projet.

#### 8. Rapport financier

Les documents et pièces suivants doivent faire partie du rapport financier:

- Un tableau comparant la ventilation du budget approuvé, les éventuels changements dans ce budget et les dépenses réellement effectuées
- Une note explicative pour tout changement dans le budget

- Il y a lieu de fournir une motivation si la tranche versée n'a pas été dépensée complètement
- Une liste des pièces justificatives groupées par poste budgétaire, rangée par ordre chronologique au sein de chaque poste budgétaire et mentionnant le numéro de la pièce au sein du poste budgétaire, la date, le libellé et le montant
- Les pièces justificatives certifiées conformes rangées selon le même ordre que celui de la liste et portant le même numéro (preuves de paiement, factures, preuves de frais de déplacement, extraits salariaux, reçus, etc.). Tout manquement d'une ou de plusieurs pièces originales doit être dûment motivé et repris dans le tableau des pièces justificatives. Dans certains cas, des copies scannées des pièces justificatives sur support électronique (CD-Rom ou clé USB) sont acceptées.

Tous les montants doivent être indiqués en euros, éventuellement en combinaison avec une autre devise et mention du taux de change appliqué.

D'autres éléments peuvent être ajoutés à cette liste.

#### 9. Annexes

- rapports d'évaluation externe
- justification de la sous dépense du projet
- Annexe 0 Protocoles de collaboration Tchad
- Annexe 1 Rapport filières porteuses Niger
- Annexe 2 Rapport analyse participative des tâches Niger
- Annexe 2 bis Annexes rapport analyse participative des tâches Niger
- Annexe 3 Rapport analyse rapide des soins RCA Tchad
- Annexe 3bis Liste analyse RCA Tchad
- Annexe 4 Protocole UDA Niger
- Annexe 5 Module de formation entrepreneuriat Niger
- Annexe 6 Modules embouche Niger
- Annexe 7 Modules aviculture Niger
- Annexe 8 Modules formation Tchad
- Annexe 9 Convention N'Gada Niger
- Annexe 10 Témoignage DGD Jeune Tchad
- Annexe 11 Rapport atelier mise en réseau Tchad
- Annexe 12 Rapport atelier VRA Niger
- Annexe 13 TdR Analyse VRA Tchad
- Annexe 14 Rapport VRA Tchad
- Annexe 15 Formation conflits, gouvernance ressources naturelles Tchad
- Annexe 16 Rapport de mise en place des cadres de concertation Tchad
- Annexe 17 Rapport dialogue communautaire cohabitation pacifique Tchad
- Annexe 18 Appel à projet caravanes Tchad
- Annexe 19 Rapport conférence Lycée Bagasola
- Annexe 20 Rapport atelier plaidoyer Bol
- Annexe 21 Images DGD Jeunes